

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 75 - FÉVRIER 1985

M

La sécurité marque des points.

Dans les grandes villes françaises la sécurité des biens et des citoyens ne relève pas des prérogatives du Conseil Municipal.

Pour autant, la municipalité soucieuse de renforcer la sécurité des citoyens prend de nouvelles mesures concrètes dans le domaine de la prévention et de la dissuasion.

Le Conseil Municipal

Page 2

La page des élus

Page 4

Dossier :
Télévidéocommunication
de Montpellier. TVM

Pages 5 à 9

Enquête : 985 - 1985
A mille ans, la ville est belle

Pages 11 à 14

Montpellier au
quotidien

Pages 15 à 21

Jeux

Page 22

Tremplin au talent :
Françoise Lewis, sculpteur

Page 23

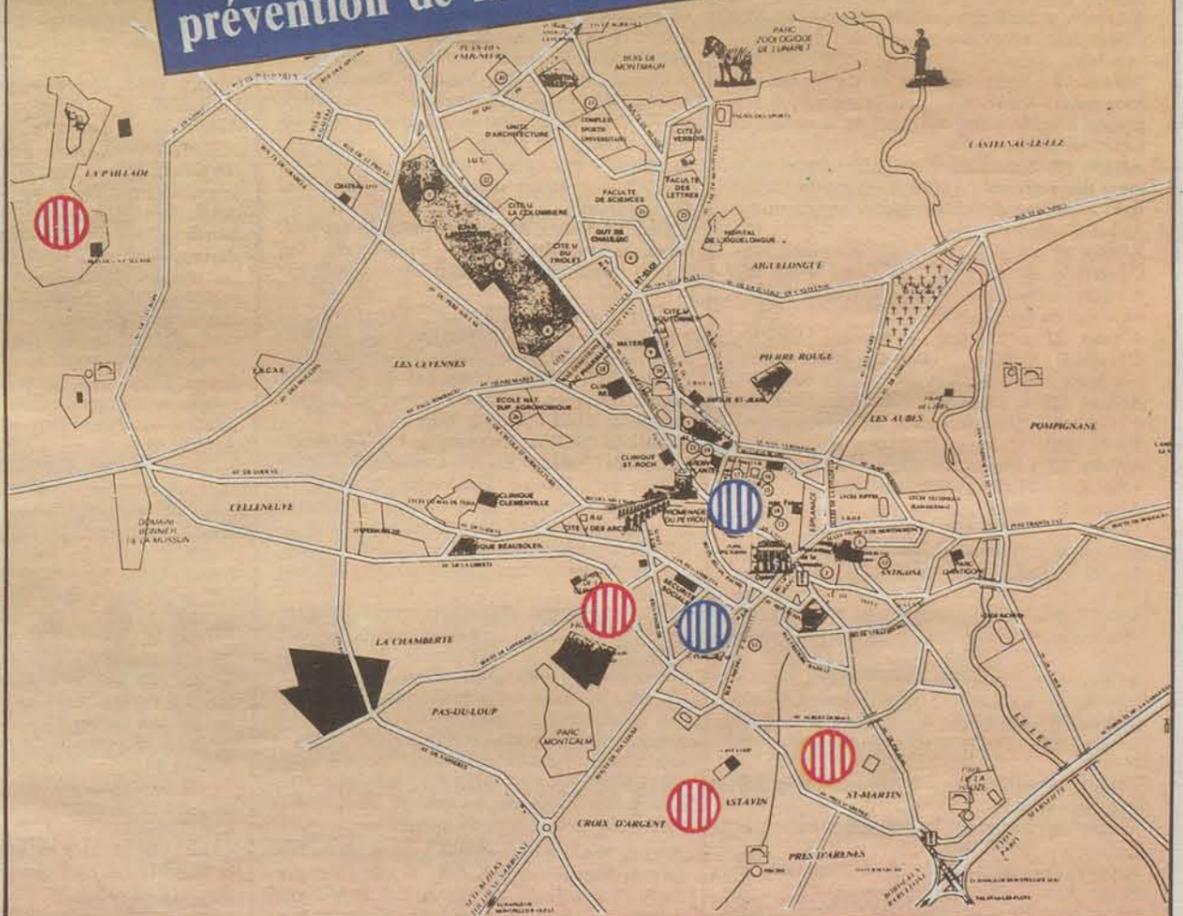
L'Actualité du Millénaire

Dernière Page

Recrutement de 34
gardiens supplémentaires
pour la Police Municipale

Mise en place d'un
conseil communal de
prévention de la délinquance

Ouverture
de 4 commissariats
de quartier



● Commissariats existants

● Nouveaux commissariats

Dossier : Télévidéocommunication de Montpellier.

Le Conseil Municipal:

Séance du
27 Décembre 1984

Affaire 1 : Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication.

Affaire 2 : Affaires Culturelles - Convention Ville-Centre Dramatique National du Languedoc-Roussillon - Prorogation pour une durée de trois ans avec Jérôme Savary qui a été reconduit par le Ministère de la Culture.

Affaire 3 : Affaires Scolaires - Animation Culturelle en milieu scolaire - Subventions aux troupes qui assurent l'animation.

Affaire 4 : Affaires Scolaires - Animation - Lutte contre l'échec scolaire - Subventions pour l'achat de livres de bibliothèque.

Affaire 5 : Affichage sur les propriétés communales - Concession Giraudy - Avenant de prolongation.

Affaire 6 : Antigone - ZAC 1 - Extension et modification - Convention d'acquisitions foncières - Ville-SERM.

Affaire 7 : Bureau Municipal d'Hygiène - Installations classées - Centre hydraulique de Montmaur - Déplacement du local de stockage de chlore.

Affaire 8 : Circulation - Plan de circulation - Aménagements de carrefours - Demande de subventions auprès du Ministère des Transports, pour les carrefours Dezeuze-La Colline-Rue du Pont de Lavérune. Carrefour : route de Mende-rue de Vert-Bois - rue de la Chénate ; route de Mende-Avenue Emile Jeanbrau.

Affaire 9 : Colonies de vacances 1984 - Subventions 212 732 francs à 17 associations.

Affaire 10 : Commerce de détail - Demande d'ouverture le dimanche.

Affaire 11 : Conseil d'Administration Association pour adultes et jeunes handicapés - Désignation d'un Conseiller Municipal.

Affaire 12 : Contentieux - Affaire Ville c/ Guizard - Autorisation de défendre.

Affaire 13 : Contentieux - Permis de construire - Affaire Ville c/Bonnet et autres - Autorisation de défendre.

Affaire 14 : Contentieux - Permis de construire - Affaire Ville c/Zimmermann - Autorisation de défendre.

Affaire 15 : Cuisine Centrale - Actualisation du prix de cession des repas fournis aux communes périphériques et aux associations - Demande de dérogation.

Affaire 16 : Dénomination d'un rond-Point formé par la rue de l'Abrivado, l'avenue du Mas d'Argelliers et l'avenue de Palavas, qui aura pour appellation : Rond Point des Prés d'Arènes.

Affaire 17 : Doublement de l'avenue des Prés d'Arènes et aménagement de l'avenue du Mas d'Argelliers, nécessaire à cause de l'intense circulation.

Affaire 18 : Eau - Station de clarification de Montmaur - Convention pour la réalisation et la gestion contrôlée des ouvrages de la source du Lez - Avenant n° 1.

Affaire 19 : Entretien des V.R.D. - Renouvellement des marchés : Voirie maintenance secteur sud - Assainissement maintenance secteur ouest - Appel d'offres restreint.

Affaire 20 : Finances - Autorisation spéciale - Ouvertures et virements de crédit 1984 afin d'ajuster le Budget Primitif et le Budget Supplémentaire en fin d'exercice.

Affaire 21 : Finances - Bureau Municipal d'Hygiène - Créches - Haltes Garderies - Jardins d'enfants - Participation des familles 1985.

Affaire 22 : Finances - Bureau Municipal d'Hygiène - Désinfection - Désinsectisation - Tarifs 1985.

Affaire 23 : Finances - Bureau Municipal de Tourisme - Tarifs et vacations 1985.

Affaire 24 : Finances - Buvette du parc - Tarifs 1985.

Affaire 25 : Finances - Centre International de Jeunes - Tarifs hébergement et restauration 1985.

Affaire 26 : Finances - Centre de Traitement de l'Information - Tarifs des travaux sur ordinateur 1985.

Affaire 27 : Finances - Complexe « Froid et Viandes » - Location Taxes et redevances 1985.

Affaire 28 : Finances - Conservatoire National de Région - Droits d'inscription 1985 - 262 francs.

Affaire 29 : Finances - Côtes irrécouvrables - Exercices 1984.

Affaire 30 : Finances - Domaine de Grammont - Cafétéria - Tarifs 1985.

Affaire 31 : Finances - Ecole Régionale des Beaux-Arts - Droits d'inscription 1985 - 124 francs pour les montpelliérains, 187 francs pour les autres.

Affaire 32 : Finances - Fêtes et Cérémonies - Location salles municipale et matériel 1985.

Affaire 33 : Finances - Halles et marchés - Droits de place des marchés de plein air et des halles couvertes 1985.

Affaire 34 : Finances - Jardins - Pose de jardinières - Tarifs 1985.

Affaire 35 : Finances - Maison des Rapatriés - Tarifs consommations 1985.

Affaire 36 : Finances - Opéra de Montpellier - Tarifs location des salles et prix des places 1985.

Affaire 37 : Finances - Palais des Sports - Location de salles - Entraînements sportifs 1985 - 312 francs l'heure pour couvrir les frais d'entretien.

Affaire 38 : Finances - Palais des Sports - Location de salles - Spectacles sportifs 1985.

Affaire 39 : Finances - Parking Pitot - Tarifs de stationnement 1985 - 3,60 francs la demi-journée.

Affaire 40 : Finances - Restaurant Municipal - Tarifs repas et boissons 1985.

Affaire 41 : Finances - Restaurants Scolaires - Tarifs-accueil dans les écoles - Participation des familles 1985 : 3,40 francs l'heure, la tarification sociale dégressive en fonction du quotient familial étant maintenue.

Affaire 42 : Finances - Restaurants Scolaires - Tarifs repas 1985, primaire : 13,10 francs, maternelle : 11,95 francs, école confessionnelle : 11,55 francs, centre aéré : 13,10 francs. La tarification sociale dégressive s'applique aussi ici.

Affaire 43 : Finances - Services Funéraires municipaux - Tarifs des Services Funéraires Municipaux et droits de concession dans les cimetières 1985.

Affaire 44 : Finances - Sports - Droits d'entrée piscines - Location ligne d'eau - Courts de tennis 1985.

Affaire 45 : Finances - Voirie - Tarifs de fourniture et de pose des poteaux et bornes anti-stationnement 1985.

Affaire 46 : Foire Internationale de Montpellier - Emprunt de 1 625 000 francs - Création d'un hall de 2 400 m² - Garantie de la Ville.

Affaire 47 : Foncier - Groupe Scolaire du Mas de Bagnerès - Acquisition Boullier pour permettre le raccordement des eaux usées et la construction d'un passage piéton.

Affaire 48 : Foncier - Mise à l'alignement Rue Buffon - Cession gratuite SCI « Les résidences Arcala ».

Affaire 49 : Foncier - Mise à l'alignement rues de l'Aiguelongue et Roquetrière - Cession gratuite : lotissement « Les Lentisques ».

Affaire 50 : Foncier - Mise à l'alignement rue de la Tour de Candelon - Cession gratuite : Negre Mireille.

Affaire 51 : Journaux et périodiques - Abonnements - Liste 1985.

Affaire 52 : Marché aux puces - Référendum municipal - Décision*.

Affaire 53 : OPAC - Emprunt de 6 000 000 francs - Construction de 11 logements -ZAC Tournezy - Garantie de la Ville.

Affaire 54 : Organisation des Services Municipaux - Convention entre la Ville et Melle Uzan pour l'amélioration des conditions de l'organisation du travail.

Affaire 55 : Parking Esplanade - Aménagement - Convention Ville/Sablaise des Eaux*.

Affaire 56 : Personnel Municipal - Contentieux - Affaire Seeberger épouse Isenmann-Seeberger contre Ville de Montpellier - Poste d'enseignant de photographie - Autorisation de défendre.

Affaire 57 : Personnel Municipal - Contentieux - Tierce opposition au jugement du Tribunal Administratif du 15 mai 1984 - Autorisation de défendre.

Affaire 58 : Personnel Municipal - Prime de technicité 1979 - Nouvelle répartition.

Affaire 59 : Personnel Municipal - Prime de technicité 1980 et 1981 - Nouvelle répartition.

Affaire 60 : Personnel Municipal - Reclassement des emplois classés dans les groupes de rémunération Echelle I et groupe III.

Affaire 61 : Personnel Municipal - Tableau des effectifs - Création d'un poste de conseiller d'orientation.

Affaire 62 : Régie Municipale de Recettes pour l'encaissement des loyers - Suppression. Les H.L.M. communales ont été prises en charge par l'O.P.A.C.

Affaire 63 : SERM - Emprunt de 5 500 000 francs - Construction Halle couverte de la Paillade - Garantie de la Ville.

Affaire 64 : SERM - Emprunt de 1 000 000 francs. Ilot Verrerie Basse - Résorption habitat insalubre - Garantie de la Ville.

Affaire 65 : SERM - Emprunt de 730 000 francs - Réseau de Chaleur - Etudes - Garantie de la Ville.

Affaire 66 : Services Funéraires Municipaux - Complexe funéraire Saint-Etienne - Règlement du colombarium et du Jardin du Souvenir.

Affaire 67 : Soldes saisonniers - Réglementation. Elles se dérouleront du 2 au 21 janvier et du 2 au 21 juillet.

Affaire 68 : Sports - Ensemble sportif de Grammont - Club House - Adoption projet - Mise en appel d'offres pour dynamiser le tennis de Grammont, un club house va être construit avec cafétéria, vestiaire, local de détente, administration de gestion des tennis.

Affaire 69 : Sports - Subventions 1984 - Attributions dernière tranche aux clubs et associations qui par leurs activités, leurs initiatives contribuent au développement du sport et à la promotion de certaines disciplines.

Affaire 70 : Subventions aux associations et opérations diverses : A.P.A.J.H., et aide à l'équipement d'une planche à dessin au L.E.P. Mermoz.

Affaire 71 : Subventions Secteur Enfance, pour les vacances scolaires de fin d'année, centres aérés (Bionne, Grammont, Maguelonne), aux centres de loisirs (Amis de l'école laïque, Le Relais, l'Escoutaire, A. Sarrazin, G. Brassens, L. Lagrange, A. Camus, Pergola), aux ludothèques (La Grappe, Saint-Martin, La Guirlandie), et aux associations (C.L.A.M., Solidarité Chili).

Affaire 72 : Travaux d'aménagement du Verdanson - Marché GTM - Avenant n° 2.

Affaire 73 : Travaux d'utilité Collective - Création de postes pour les jeunes de 16 à 21 ans sans emploi. Ce n'est ni un emploi ni une formation, mais une occupation dans certains services qui permettra aux jeunes de gagner 1 200 francs par mois, et les mettra en contact avec le monde du travail.

Affaire 74 : Val de Croze - Domaine de Bagatelle - Demande de subvention au Conseil Général.

Affaire 75 : Voirie - Maintenance Zone Nord - Marché Colas - Avenant n° 2 - Augmentation du montant maximum.

Affaire 76 : Zolad - Foncier - Cession Ville de Montpellier/Société Elscint France : cette société dont la vocation est la commercialisation de matériel médical connaît depuis 3 ans une progression importante. Elle a décidé de développer ses activités en créant une unité de production à Montpellier (162 personnes). La Ville de Montpellier met à sa disposition un terrain à la Zolad.

Affaire 77 : Zone d'Aménagement concerté du Millénaire - Création*.

Affaire 78 : Millénaire de la Ville de Montpellier - Communication de M. le Député-Maire 1985-1985 Montpellier a mille ans.

Affaire 79 : Affaires Culturelles - Orchestre Philharmonique de Montpellier - Languedoc Roussillon - Demande de subvention à l'Etat.

Affaire 80 : Centre Régional de Lutte contre le cancer - Transfert du laboratoire des Isotopes, de la clinique Saint-Eloi aux locaux du centre à la Zolad - Emprunt de 6 000 000 francs - Garantie de la Ville.

Affaire 81 : Finances - Prix de la Ville de Montpellier - Subvention.

Affaire 82 : Projet de construction d'une salle Zénith - Décision de principe*.

Affaire 83 : Zac de l'Aiguelongue - Extension du périmètre et modification du plan d'aménagement de zone.

Affaire 84 : Plan de solidarité - Communication de Monsieur le Député-Maire*.

Quelques décisions du Conseil Municipal

Affaire 21 à 45 : Les tarifs des services municipaux pour l'année 1985 n'augmenteront que de 4 % pour les services administratifs (crèche, Opéra, halte-garderie, piscine, cantine, repas à domicile...) et de 3 % pour les pompes funèbres par rapport à l'année 1984, ceci dans un but de combattre l'inflation.

Affaire 52 : Marché aux Puces - Référendum Municipal - Décision. Depuis quelques mois un débat s'est instauré autour de l'avenir du Marché aux Puces des Arceaux. Il apparaît que seule une consultation des citoyens et citoyens de notre ville, tant chalandiers que marchands et riverains, peut donner une solution définitive et démocratique au problème. En conséquence, un référendum après lequel la population sera lancée pour décider de l'emplacement définitif d'un « Marché aux Puces » hebdomadaire et réglementé sur Montpellier. Une Commission Municipale est constituée et est chargée de fixer les modalités d'organisation du référendum.

Affaire 55 : Parking Esplanade, a été ouvert pour que le stationnement se fasse dans de bonnes conditions. Ce parking sera aménagé, ainsi 309 places seront disponibles. Le coût d'accès a été fixé à 5 francs l'heure, 10 francs les deux heures, 3 francs chaque heure supplémentaire. Le tarif de nuit et de spectacle est de 5 francs (de 19h à 7h du matin).

Affaire 77 : Création de la ZAC du Millénaire à l'est de la ville, de part et d'autre de l'avenue Pierre Mendes France. Cela permettra de rééquilibrer la ville vers l'est et d'assurer l'accueil d'activités tertiaires de pointe (informatique, robotique).

Affaire 82 : Salle Zénith - Accord de principe. Devant les besoins grandissants en matière d'organisation de spectacles regroupant plus de 3 000 spectateurs (danse, groupes de rock, variétés, etc...) la Municipalité souhaite réaliser un équipement d'envergure dont la contenance répondrait à cette nécessité. (acoustique, capacité). La construction sur un terrain approprié d'une salle Zénith du modèle de celle qui a été réalisée à Paris et qui rencontre un énorme succès auprès des utilisateurs est envisagée. Cette salle présente d'excellentes qualités de visibilité et de bonne acoustique et son coût d'objectif est relativement limité. Des démarches ont été entreprises auprès du Ministère de la Culture qui a manifesté tout son intérêt devant le souhait de la Ville de Montpellier de réaliser un tel équipement. Des études de faisabilité sont en cours. Cette réalisation présente par ailleurs un intérêt certain à l'échelon du

Département et de la Région. La Ville souhaiterait donc une participation la plus large possible non seulement de l'Etat mais aussi de ces collectivités territoriales.

Affaire 84 : Plan spécial de Solidarité. Ce plan concernera toutes les difficultés sauf celles des loyers, qui seront examinées par une commission spéciale réunissant la Préfecture, l'O.P.A.C., les Offices d'H.L.M., la D.A.S.S., le B.A.S., etc... déjà mise en place.

Pour tous les autres cas, nous proposons un fonds spécial solidarité géré par une commission ad hoc composée, sous la présidence de M. Belorgeot, de l'ensemble des membres de la commission administrative du B.A.S. et des représentants de toutes les associations qui chaque jour donnent leur coeur et le meilleur d'elles mêmes : Secours Catholique, Secours Populaire, Chiffonniers d'Emmaüs, Armée du Salut, Association Solidarité Protestante, etc... Le plan de solidarité de la ville de Montpellier comportera des aides en espèces et en nature. Les aides en espèces du fonds spécial solidarité proviendront de quatre sources différentes :

- un effort exceptionnel de la ville de Montpellier au Budget Primitif 1985 en faveur du contingent d'aide sociale. Ce contingent augmentera en effet de 15 % soit deux fois plus que l'inflation en 1984 ;

- la Ville économisera également 2 millions de francs sur son fonctionnement général qui seront affectés à ce fonds ;

- la Ville demande à toutes les associations d'aider à travers fêtes, lotos, etc... à abonder ce fonds. Ainsi, elle a sollicité M. le Commissaire de la République, Préfet de l'Hérault, pour autoriser une semaine supplémentaire de lotos à Montpellier ;

- la Ville a également proposé à des banques d'ouvrir des guichets spéciaux solidarité. Là où les banques qui en accepteront le principe s'engageront, sur les comptes nouveaux ouverts auprès de ces guichets, à ne prélever que le coût brut de gestion des comptes. La somme dégagée par les intérêts de ces dépôts, généralement acquis aux banques, durant l'année 1985, sera versée au fond spécial solidarité.

La Ville pourra ainsi faire face aux difficultés et cas les plus intéressants après études et visites par des personnels spécialisés du C.M.A.S. Des locaux et dépôts pour stocker vivres et vêtements ont été ou seront également ouverts.

Le résultat est probant. Montpellier classé 25^e par le « Le Point » en 1982, est 33^e en 1984. Cela met fin à toute vaine polémique. Comme nous le disions, « Pour être les meilleurs, il faut savoir parfois être les derniers ». Montpellier, l'entrepreneuse est donc bien en ce début de 1985, l'une des grandes villes les moins imposées de France, sur le plan municipal. Un point c'est tout.

Georges FRÈCHE
Député-Maire

EDITO

lepoint
28 JANVIER 1985

Impôts locaux : Montpellier, l'une des grandes villes les moins imposées de France.



Nous ne cessons de répéter que sur le plan des impôts municipaux, Montpellier est l'une des villes de plus de 100 000 habitants la moins imposée de France. Un tableau de 1982, extrait de l'Association des maires des grandes villes de France, présidée par M^r J.M. Rausch, Député-Maire d'opposition de Metz (UDF - CDS), appuyé sur les panneaux en ville en fait foi. D'aucuns surraient que les chiffres étaient de 1982 et que la situation avait évolué. Certes, mais en mieux encore...

L'hebdomadaire « Le Point » dont l'engagement en faveur de l'opposition ne fait guère de doute, en apporte le témoignage, dans son n° du 28/1/1985, avec les chiffres de 1984. Le classement de l'impôt des ménages prend en compte non seulement la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties (30 %) et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le résultat est probant. Montpellier classé 25^e par le « Le Point » en 1982, est 33^e en 1984. Cela met fin à toute vaine polémique. Comme nous le disions, « Pour être les meilleurs, il faut savoir parfois être les derniers ». Montpellier, l'entrepreneuse est donc bien en ce début de 1985, l'une des grandes villes les moins imposées de France, sur le plan municipal. Un point c'est tout.

Georges FRÈCHE
Député-Maire

Une Preuve décisive : un point c'est tout...

Fiscalité dans les villes de plus de 100 000 habitants

Classement Villes 1984	Villes	Impôt ménage 1984 (en francs)	Potentiel fiscal (en francs)	Classement 1982
1 ^{er}	Nice	1 255,30	1 272,18	2 ^e
2 ^e	Orléans	1 133,29	1 172,67	1 ^{er}
3 ^e	Caen	1 027,94	1 024,60	3 ^e
4 ^e	Nantes	993,56	1 234,19	9 ^e
5 ^e	Paris	980,51	3 109,81	11 ^e
6 ^e	Toulon	970,16	871,27	5 ^e
7 ^e	Besançon	957,78	1 151,54	7 ^e
8 ^e	Bordeaux	926,40	1 746,44	non cl.
9 ^e	Marseille	917,45	933,38	10 ^e
10 ^e	Tours	916,31	1 064,83	8 ^e
11 ^e	Angers	902,10	1 041,18	6 ^e
12 ^e	Grenoble	871,76	1 377,89	4 ^e
13 ^e	Dijon	849,94	1 174,04	24 ^e
14 ^e	Lyon	843,47	1 590,19	non cl.
15 ^e	Limoges	822,62	1 224,20	15 ^e
16 ^e	Toulouse	820,41	1 292,78	13 ^e
17 ^e	Nîmes	806,79	950,50	12 ^e
18 ^e	Villeurbanne	800,43	1 355,66	non cl.
19 ^e	Rouen	800,18	1 649,65	21 ^e
20 ^e	Aix-en-Provence	791,48	947,47	17 ^e
21 ^e	Lille	790,29	1 382,19	non cl.
22 ^e	Metz	775,67	1 334,63	18 ^e
23 ^e	Rennes	756,70	977,90	16 ^e
24 ^e	Saint-Etienne	750,37	1 173,06	14 ^e
25 ^e	Mulhouse	748,54	1 671,98	22 ^e
26 ^e	Brest	737,08	933,40	non cl.
27 ^e	Perpignan	728,99	1 139,05	23 ^e
28 ^e	Le Havre	711,97	1 284,39	20 ^e
29 ^e	Roubaix	710,16	1 081,21	non cl.
30 ^e	Strasbourg	697,77	1 490,39	non cl.
31 ^e	Amiens	691,10	1 283,03	19 ^e
32 ^e	Boulogne-Bill.	652,38	3 373,68	26 ^e
33 ^e	Montpellier	633,13	975,15	25 ^e
34 ^e	Le Mans	560,50	1 368,59	non cl.
35 ^e	Clermont-Ferrand	554,20	1 506,57	27 ^e
36 ^e	Reims	533,23	1 250,42	28 ^e

Pour mesurer le plus justement possible le poids de la fiscalité locale, l'administration a inventé un indicateur statistique : l'impôt ménage. Ce critère officiel se calcule en additionnant les principales recettes fiscales que la Ville perçoit auprès de ses habitants, puis en divisant le résultat obtenu par le nombre d'habitants. Entrent ainsi en ligne de compte la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, 30 % des revenus de la taxe foncière sur les propriétés non bâties et le produit de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

C'est ce même critère qui avait déjà permis au Point de classer il y a deux ans, les villes de plus de 50 000 habitants. Cette fois, le classement porte sur toutes les villes de plus de 40 000 habitants, et - nouveauté - il inclut les villes appartenant à des groupements tels que les communautés urbaines. Ces dernières prévalent sur les ménages des impôts locaux « supplémentaires » que le classement 1984 prend en compte.

Enfin, le potentiel fiscal est un indicateur statistique de la richesse de la Ville qui correspond à ce que rapporteraient les quatre impôts locaux à une commune appliquant des taux moyens d'imposition. Lui aussi exprimé en francs par habitant.

LA GRANDE-MOTTE
Magnifique emplacement à 150 m de la mer.

L'EQUATEUR

Studio-cabine à partir de **199 000 F***

3 % à la réservation. 90 % crédit à long terme. Prix ferme et définitif.

Bureau de vente sur place ouvert tous les jours
Pacific, la Motte du Couchant, direction Carnon, par la route des plages
tel. (67) 56.76.52

Résidences & Loisirs

MERIDIONALE DES CLOTURES ET METALLERIE

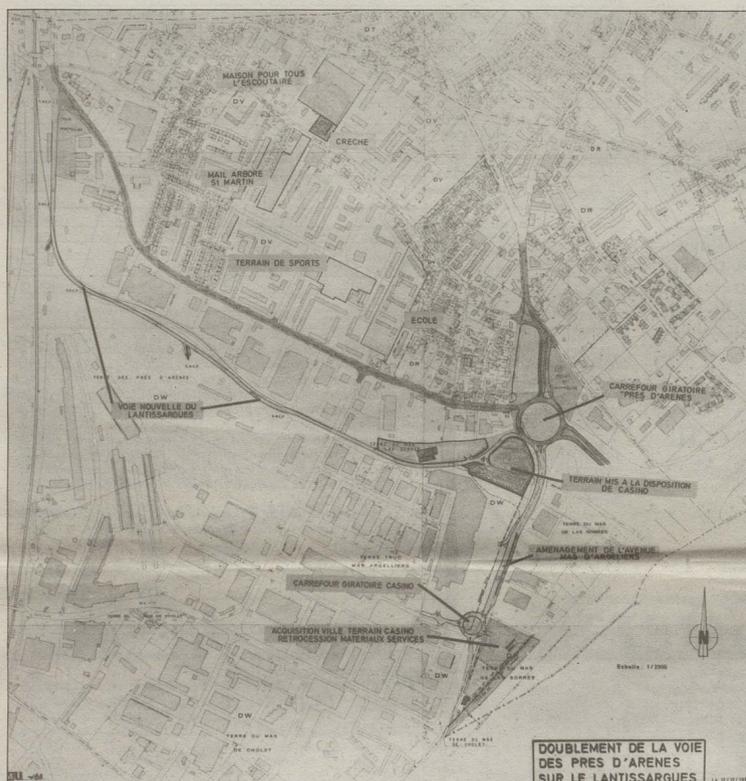
CLOTURE
métalliques/bois/béton... usines, parcs, stades, tennis, villas, parre-ballons, brise-vent, grilles, garde corps, haute sécurité...

METALLERIE
Portails, portillons, serrurerie et ferronnerie du BAT et des T.P., constructions métalliques, entretien d'usines et d'équipements...

MOBILIER BOIS
Parcours sportifs, murs anti bruits, bancs, tables, callibotis, palissades, cabanes, bacs à fleurs, jeux...

(67) 84.25.68
Montpellier - Perpignan - Narbonne
Béz

Doublement de l'Avenue des Près d'Arènes et aménagement de l'Avenue du Mas d'Argelliers



L'intensité de la circulation sur l'avenue des Près d'Arènes est telle que, en été notamment, l'ensemble de l'itinéraire compris entre le carrefour de la Perruque et l'avenue du Mas d'Argelliers est saturé pendant plusieurs heures par jour.

Cela déclenche des nuisances de bruit très importantes alors que de nombreux bâtiments collectifs de la Cité Saint-Martin longent l'avenue.

Par ailleurs, les caractéristiques de l'avenue du Mas d'Argelliers tant en état de la chaussée qu'en condition d'accès aux commerces riverains (dont Géant Casino) sont totalement à revoir compte tenu surtout de la réalisation du giratoire des Près d'Arènes.

Une consultation approfondie des riverains et des habitants a donc été menée pour connaître leurs souhaits.

En même temps, contact était pris, d'une part avec la S.N.C.F.

et Casino et, d'autre part, avec le Conseil Général et la Direction Générale de l'Équipement.

Un projet global a donc ensuite été élaboré et présenté aux associations de quartier. Il prévoit :

1) La réalisation d'une voie nouvelle de 7 m de chaussée sur des emprises S.N.C.F. et Ville le long du Lantissargues sur une longueur de 1,5 km.

L'éclairage public sera réalisé sur cette voie :

2) La mise à sens unique de la voie nouvelle (descendante vers Casino) et l'Avenue des Près d'Arènes (montante vers la Pailade) ;

3) L'aménagement de l'avenue du Mas d'Argelliers, du giratoire des

Près d'Arènes à la rue de la Restanque ;

4) La réalisation d'un petit giratoire au carrefour Mas d'Argelliers/rue de la Restanque ;

5) Au débouché de la voie nouvelle et de la rue de l'industrie sera prévu l'aménagement d'un carrefour à feux tricolores ;

6) Dans les années à venir, l'avenue des Près d'Arènes et la future avenue sur l'emprise du Lantissargues, seront plantées d'arbres de haute tige. Le coût global du projet est de 8 millions de francs et les travaux, dès fin Janvier. Ils devraient durer environ quatre mois et en tout cas achevés avant l'été.

R. DUGRAND
Adjoint au Maire à l'Urbanisme
Conseiller Général 5ème canton

La ferme pour enfants du Parc de Lunaret

Janvier 1982, la ferme pour enfants du Parc de Lunaret « Boria Del Clapas » ouvrait ses portes pour accueillir les enfants des écoles de la Ville. Nous avons, il y a un an de cela, fait un premier bilan des activités qui s'y déroulaient. L'objectif pédagogique poursuivi avait été exposé.



Où en sommes-nous après 3 ans de fonctionnement ?

La ferme fonctionne 6 jours sur 7 en période scolaire et durant les vacances scolaires, petites et grandes. Elle doit répondre à une demande très importante. En 3 ans, la ferme a reçu : 505 classes de la Ville de MONTPELLIER représentant de l'ordre de 3000 enfants. Les passages à la ferme sont soit d'une demi-journée ou d'une journée entière. Les enfants prennent plusieurs repas sur place ; chaque circonscription académique de la Ville de MONTPELLIER a été satisfaite et pratiquement la quasi-totalité des quartiers.

Les enfants dans la ferme.

Ils y découvrent la nature tant par les soins qu'ils apportent aux animaux que par la réalisation de jardins, leur permettant d'aller du semis à la récolte et même à la consommation. Ils y découvrent l'utilisation d'outils d'ordinaire réservés aux adultes. Ils y bricolent (réalisation d'abris, nichoirs, etc). Ils peuvent enfin profiter d'un espace important et agréable pour se livrer aux jeux et à la découverte de la végétation. Mais la ferme pour enfants s'est dotée d'équipements nouveaux en 1984. Nous souhaitons que tous les montpelliérains en aient connaissance.

La ferme s'agrandit.

La Municipalité de MONTPELLIER a récupéré au profit de la ferme un terrain attenant à celle-ci d'une superficie de près d'un hectare. Celui-ci servira à l'aménagement d'un espace de jardins, à l'installation d'une serre-tunnel et à la réalisation d'une aire de manège pour les poneys. Les travaux de clôture de ce nouveau terrain viennent de se terminer. Bientôt dans les familles montpelliéraines, on consommera les premières tomates obtenues sous serre.

Une association des Amis de la ferme

Elle a été créée courant 84.

Son président est Yves Larbiou, Adjoint au Maire, Délégué aux Espaces Verts et aux problèmes de l'Enfance et du Cadre de Vie. Cette association a pour but de secondariser les efforts de la Municipalité dans le cadre des activités de la ferme. Elle se veut aussi être un lieu de recherches des méthodes de sensibilisation des enfants aux problèmes liés à la protection de l'environnement. Elle fait d'ailleurs partie du Conseil d'orientation de l'A.P.I.E. (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement). Elle participe à la réalisation d'une serre chauffée au fumier. L'association permet la vente des produits de la ferme et l'introduction de l'idée économique auprès des enfants. Un petit réseau d'acheteurs adhérents s'est ainsi créé, composé d'enfants, de parents et d'associations participant aux séjours.

La ferme et la protection des animaux

Elle s'inscrit dans l'opération menée conjointement par la Mairie de MONTPELLIER et la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux). Les enfants de la Ville y construisent des nichoirs pour les oiseaux et sont ainsi sensibilisés aux problèmes de la disparition de certaines espèces. Ces nichoirs sont installés dans l'espace zoofarm devenu espace protégé. En donnant ces quelques informations sur la ferme pour enfants du Parc de Lunaret nous espérons avoir satisfait la curiosité des Montpelliérains qui nous posent en ce domaine de nombreuses questions et qui semblent montrer un très grand intérêt au déroulement de cette opération.

A. VEZINHET
Premier Adjoint au Maire
Délégué au Parc Zoologique
Henri de Lunaret

Y. LARBIOU
Adjoint au Maire
Président de l'Association
des Amis de la Ferme



Télévidéocommunication de Montpellier.

TVM



Louis Mexandeau et Georges Frêche signent le protocole d'accord Etat/Municipalité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a demandé (et obtenu) que notre ville soit équipée d'un réseau en fibres optiques avec une structure en étoile ; ce réseau nous permettra de recevoir jusqu'à quinze canaux de télévision et dix canaux de diffusion de son numérique.

La Direction Régionale des Télécommunications (D.R.T.) est en train de mettre en place ce réseau et de cercler les logements, c'est-à-dire d'installer des lignes suffisamment près de chez vous pour qu'il vous soit possible, lorsque tout sera en place (au début de l'année 1986) et si vous le demandez, de recevoir les émissions de votre choix.

Je vous prie de réserver le meilleur accueil à la demande de la D.R.T., qui ne vous engage en rien pour l'avenir. Ainsi le réseau sera rapidement mis en place et Montpellier sera, comme nous l'avons annoncé, la première ville du monde câblée en fibres optiques : une nouvelle ère commence, riche de promesses.

Je vous remercie par avance de votre collaboration.

Georges FRÊCHE
Député-Maire

La Communication de demain naît à Montpellier

19 octobre 1983, M. Louis Mexandeau, Ministre délégué, chargé des PTT signe le premier protocole d'accord Etat/Municipalité avec M. Georges Frêche, Député-Maire de la ville de Montpellier.

Fin 1984 après les études techniques préalables, la première tranche des travaux débute par la construction du réseau desservant 25 000 logements soit un peu plus du quart de la ville.

Enfin au printemps 1985 les premiers câbles seront posés et les essais de fonctionnement se feront au commencement de l'été faisant de Montpellier la première ville du monde câblée en vraie grandeur en fibres optiques.

La multiplicité des services qu'offrira ce nouveau support de transmission annonce la naissance d'une nouvelle communication.

Tout sera mis en oeuvre pour que ce pari sur l'avenir soit gagné. La réussite du câblage de Montpellier en sera la preuve.



Jean Médecin

Jean MEDECIN
Directeur Régional
des Télécommunication
de Montpellier

* menuiserie * isolation
* carrelage * gros-œuvre
**matériaux service
du littoral**

158, rue du Moulin de l'Évêque
34000 MONTPELLIER - ☎ (67) 65.75.50

R Terrassements
Travaux Publics
V.R.D.
Démolition - Location
Société Nouvelle
ROUSTAN
Bureaux et Ateliers
Chemin de Caylus
34170 Castelnaud-lez
☎ (67) 79.59.34 & 79.49.45

sanofi CENTRE DE RECHERCHES
CLIN-MIDY
MONTPELLIER

71119

**ATELIER DE
TAPISSIER**
à votre disposition
Fabrication, refection
et restauration de sièges
et lits de style

Eden Décor Le beau meuble pour tous
Route de Carnon - Montpellier-Lattes - ☎ (67) 65.55.24
Accès - Route de Boirargues

SPÉCIALISTE CUISINES
ARTHUR MARTIN
CONCESSIONNAIRE AGRÉÉ

**COSTE
PEINTURES**
Papiers peints, peintures
revêtements, moquettes
RUE St-NILAIRE, MONTPELLIER
☎ 65.69.65

escassut

VÊTEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 66.00.00

30

Les réseaux câblés de vidéocommunication Montpellier ville phare ?

par Emmanuel de St Laurent

Le « Plan Câble », confié aux PTT le 3 novembre 1982, apparaît comme une des priorités du développement technologique, économique et social de notre pays. S'appuyant sur la loi sur la Communication Audiovisuelle du 29 juillet 1982, qui définit de nouveaux rapports entre les partenaires associés à la mise en place des réseaux de vidéocommunications, il va permettre en effet de proposer aux habitants et aux entreprises des zones desservies une gamme de services numérisés évoluant de la télédistribution aux transmissions interactives d'images animées ou de données à large bande.

Un enjeu à trois niveaux

L'utilisation de la fibre optique est l'une des options fondamentales du Plan Câble : ce support prend en effet le relais du coaxial, dont les possibilités sont en comparaison limitées, notamment en matière d'interactivité et de sécurité. Choisir la fibre optique transmettant des données entièrement numérisées, c'est ainsi mettre en place un réseau capable de transférer indifféremment tous les types d'informations, messagerie vocale, données informatiques ou images animées ; c'est également préparer l'insertion de ce réseau dans le futur RNIS (1) ; c'est encore assurer le « savoir-faire » des Télécommunications.

Les conséquences économiques d'un tel choix ne sont pas moins importantes. Il s'agit tout d'abord de replacer l'industrie nationale, distancée dans le domaine du coaxial, en situation favorable sur les marchés internationaux. Mais aussi de conforter l'activité de la « filière électronique » qui après avoir intégré informatique et télécommunication, associe maintenant le secteur audiovisuel. A terme, les retombées de la maîtrise d'une « communicatiqua » de pointe ne sont pas négligeables, tant en ce qui concerne la mise en place de services de visiophonie destinés au grand public que pour redistribuer les cartes, actuellement entre les mains des Etats-Unis ou du Japon du support professionnel de l'avenir : les réseaux locaux et interconnectables d'entreprise.

Enfin, les effets d'une communication plus ouverte peuvent modifier considérablement l'existence en société. A l'opposé des systèmes clos que proposent les jeux vidéo ou, dans une certaine mesure, la télévision actuelle, la communicatiqua multiplie les possibilités de contact entre les individus. Le caractère local des nouveaux réseaux, qui rapproche producteurs et utilisateurs de l'information, contribue encore à cette convivialité.

Une nouvelle règle du jeu

Pour faciliter cette mutation, une série de dispositions légales et réglementaires ont été mises en œuvre. La loi sur la Communication Audiovisuelle du 29 juillet 1982 prépare la libération de l'audiovisuel, par l'abandon des monopoles d'Etat sur la diffusion et la programmation.

Elle prévoit leur remplacement par des procédures d'autorisation, pour les services interactifs, ou de déclaration préalable, et ne maintient un contrôle des PTT que sur les infrastructures.

Le Plan Câble, quant à lui, précise le contenu de la politique économique menée en la matière au niveau national ; il établit en particulier les objectifs quantitatifs de développement des réseaux, en fixant à 1,4 millions le nombre de prises de raccordement commandées de 1983 à 1985, et à un million par an le rythme de croissance.

Pour faire appel à ce potentiel mis en place par l'Administration, les collectivités locales prennent l'initiative de demander la création d'un réseau desservant leur territoire.

La répartition des tâches est alors la suivante :

- L'implantation d'une tête de réseau par TDF, pour la retransmission des chaînes du service public reçues localement,
- La création et la gestion du réseau par la DGT, ainsi que le départ des autres chaînes de télévisions,
- La mise en œuvre par la Collectivité d'une Société Locale d'Exploitation Commerciale (SLEC), pour la gestion en exclusivité des possibilités de télé-distribution,
- L'appel au secteur concurrentiel pour la programmation.

Les modalités de financement constituent un autre aspect essentiel de la règle du jeu. En effet, pour ne pas pénaliser les villes qui comme Mont-



ces des téléspectateurs et se comptant en heures. Il en découle des contraintes très spécifiques, qui rendent indispensables une évolution rapide des moyens d'intervention.

Le réseau implanté à Montpellier à partir de 1985 dispose d'une capacité de 15 canaux de télédistribution. La Ville envisage d'utiliser une douzaine de ces canaux pour retransmettre :

- les chaînes françaises du service public,
- quelques chaînes étrangères en provenance des pays limitrophes,
- une ou plusieurs émissions locales,
- la rediffusion de films par l'intermédiaire d'une vidéothèque,
- différents programmes spécifiques, intégrés ou non aux autres chaînes : Canal +, TV5, productions audiovisuelles Gaumont ou Hachette, images satellites, etc...

Par ailleurs, 15 canaux sonores haute fidélité sont également installés. L'évolution de cette première desserte est d'abord géographique. D'une part l'ensemble de la commune, puis de l'agglomération de Montpellier, peut être raccordée sur fibres optiques d'ici à 1990, d'autre part, une retransmission par voie hertzienne vers des récepteurs distants est envisageable dès 1986, et permet d'offrir rapidement le service dans les zones rurales.

Le développement de l'interactivité du réseau doit se poursuivre simultanément, et faire évoluer la télé-distribution vers la commande automatique des programmes : consultation de banques de données et d'images, pilotage d'un vidéodisque choix instantané d'un vidéogramme. Pour les entreprises, il s'agit surtout de la mise en place de possibilités de communiquer dans les deux sens des débits supérieurs à 2M bits, pour la transmission de données large bande ou le transfert d'images à haute définition.

Corollairement, une telle maintenance suppose des délais de réaction très brefs, correspondant aux exigen-

ces des téléspectateurs et se comptant en heures. Il en découle des contraintes très spécifiques, qui rendent indispensables une évolution rapide des moyens d'intervention.

Le développement de l'interactivité du réseau doit se poursuivre simultanément, et faire évoluer la télé-distribution vers la commande automatique des programmes : consultation de banques de données et d'images, pilotage d'un vidéodisque choix instantané d'un vidéogramme. Pour les entreprises, il s'agit surtout de la mise en place de possibilités de communiquer dans les deux sens des débits supérieurs à 2M bits, pour la transmission de données large bande ou le transfert d'images à haute définition.

Corollairement, une telle maintenance suppose des délais de réaction très brefs, correspondant aux exigen-



ces des téléspectateurs et se comptant en heures. Il en découle des contraintes très spécifiques, qui rendent indispensables une évolution rapide des moyens d'intervention.

Le développement de l'interactivité du réseau doit se poursuivre simultanément, et faire évoluer la télé-distribution vers la commande automatique des programmes : consultation de banques de données et d'images, pilotage d'un vidéodisque choix instantané d'un vidéogramme. Pour les entreprises, il s'agit surtout de la mise en place de possibilités de communiquer dans les deux sens des débits supérieurs à 2M bits, pour la transmission de données large bande ou le transfert d'images à haute définition.

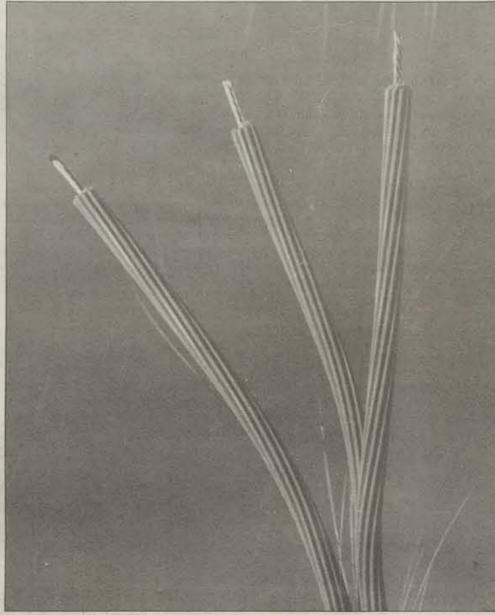
Corollairement, une telle maintenance suppose des délais de réaction très brefs, correspondant aux exigen-

ces des téléspectateurs et se comptant en heures. Il en découle des contraintes très spécifiques, qui rendent indispensables une évolution rapide des moyens d'intervention.

Le développement de l'interactivité du réseau doit se poursuivre simultanément, et faire évoluer la télé-distribution vers la commande automatique des programmes : consultation de banques de données et d'images, pilotage d'un vidéodisque choix instantané d'un vidéogramme. Pour les entreprises, il s'agit surtout de la mise en place de possibilités de communiquer dans les deux sens des débits supérieurs à 2M bits, pour la transmission de données large bande ou le transfert d'images à haute définition.

Corollairement, une telle maintenance suppose des délais de réaction très brefs, correspondant aux exigen-

ces des téléspectateurs et se comptant en heures. Il en découle des contraintes très spécifiques, qui rendent indispensables une évolution rapide des moyens d'intervention.



ces des téléspectateurs et se comptant en heures. Il en découle des contraintes très spécifiques, qui rendent indispensables une évolution rapide des moyens d'intervention.

Le développement de l'interactivité du réseau doit se poursuivre simultanément, et faire évoluer la télé-distribution vers la commande automatique des programmes : consultation de banques de données et d'images, pilotage d'un vidéodisque choix instantané d'un vidéogramme. Pour les entreprises, il s'agit surtout de la mise en place de possibilités de communiquer dans les deux sens des débits supérieurs à 2M bits, pour la transmission de données large bande ou le transfert d'images à haute définition.

Corollairement, une telle maintenance suppose des délais de réaction très brefs, correspondant aux exigen-

ces des téléspectateurs et se comptant en heures. Il en découle des contraintes très spécifiques, qui rendent indispensables une évolution rapide des moyens d'intervention.

Le développement de l'interactivité du réseau doit se poursuivre simultanément, et faire évoluer la télé-distribution vers la commande automatique des programmes : consultation de banques de données et d'images, pilotage d'un vidéodisque choix instantané d'un vidéogramme. Pour les entreprises, il s'agit surtout de la mise en place de possibilités de communiquer dans les deux sens des débits supérieurs à 2M bits, pour la transmission de données large bande ou le transfert d'images à haute définition.

Corollairement, une telle maintenance suppose des délais de réaction très brefs, correspondant aux exigen-

ces des téléspectateurs et se comptant en heures. Il en découle des contraintes très spécifiques, qui rendent indispensables une évolution rapide des moyens d'intervention.

Que la lumière soit à Montpellier

par Jean Louis Granger (1)

Dans quelques années, la totalité de la ville de Montpellier sera dotée d'un réseau en fibres optiques permettant aux habitants de la métropole régionale de recevoir et d'émettre des images vidéo, des sons de haute fidélité et des données.

La première tranche des travaux a débuté à l'automne 84 par la construction du réseau desservant 25 000 logements soit un peu plus du quart de la ville. Ces travaux permettront au printemps 86, dans un premier temps, essentiellement de recevoir un des services (TV, Hifi...) que la Société Locale d'Exploitation du Câble aura mis à leur disposition. Par la suite, le réseau sera étendu dans l'espace et en possibilités.

TV locale, régionale, nationale, étrangère, musique en haute fidélité, vidéotex, le téléphone de demain avec l'image : le visiophone qui permettra aux grands-parents de voir leurs petits enfants...

Ce Nirvana du son et de l'image seule la fibre optique peut pratiquement l'accorder. Parce que :

- la transmission de tous ces services est très gourmande en bande passante. Les fibres optiques ont

des dizaines de milliers de fois la possibilité des fils téléphoniques, - elle autorise des voies retour. C'est-à-dire d'émettre des images de chez soi, vers d'autres personnes, - son très faible encombrement lui permet de trouver souvent place dans les conduites téléphoniques existantes, elle est insensible aux parasites, - seul un support unique permet l'interconnexion de tous les systèmes de communication qui feront notre environnement de demain.

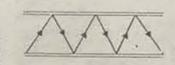
Comment fonctionne la fibre optique ?

La fibre optique est un canal en verre permettant de guider la lumière. Ce n'est qu'en plus petit et beaucoup plus long, ce qui se passe dans une fontaine lumineuse ou la lumière injectée dans l'eau reste emprisonnée.

Lorsqu'un faisceau lumineux rencontre un miroir, la lumière est

réfléchi et part dans une nouvelle direction. Dans certaines conditions (indice de réfraction des 2 milieux et angle d'incidence) la limite entre l'eau et l'air se comporte comme un miroir et renvoie la lumière à l'intérieur du jet d'eau.

Au lieu de prendre de l'eau et de l'air on prend des verres plus exactement de la silice judicieusement dopés. En les mettant l'un autour de l'autre, on a réalisé une fibre optique qui canalise la lumière :



verre 2
verre 1
verre 2

Naturellement, la réalité est beaucoup plus compliquée et nécessite des techniques de fabrication très sophistiquées. Les fibres optiques qui câbleront Montpellier font 0,125 mm de diamètre et devront être parfaitement pures et cylindriques. Ce seront des cheveux de lumière.

Pour injecter la lumière dans la fibre, on utilise des diodes électro-luminescentes ou des lasers qui convertissent les signaux électriques en signaux lumineux. Pour capter la lumière à l'autre extrémité, on utilise des diodes PIN ou à avalanche, qui convertissent les signaux lumineux en signaux électriques. Il n'y a plus qu'à envoyer ces derniers sur le téléviseur, la chaîne Hifi ou le terminal vidéotex. C'est le rôle de l'installation intérieure dont vont être équipés les appartements des usagers de Montpellier.

La structure du réseau

- une tête de réseau à Antigone,
- un centre d'exploitation pour toute la ville à Juvénal,

- 35 centres de distribution pour la première tranche de travaux, - des milliers de points de branchement dans les gaines d'immeuble, en façade ou sur poteau et des centaines de km de câble en fibres optiques pour relier ces divers organes.

Les câbles multi-fibres seront en souterrain à 5, 20, 30, 50, 70, 90, 120, 150 et 210 fibres. En aérien seul le 5 fibres sera utilisé. Au fur et à mesure que les habitants de Montpellier s'abonneront aux réseaux, des petits câbles de branchement en fibres optiques seront posés depuis les points de branchement jusque dans les appartements ou les maisons.

L'installation intérieure

La fibre optique du câble de branchement arrive dans le domicile de l'usager sur un boîtier de raccordement. Les contraintes apportées par le rayon de courbure maximum des fibres, et la haute technicité des connexions rendent difficile un câblage intérieur en fibre optique. Pour cette raison, le câblage intérieur est réalisé en câble coaxial. Le boîtier de raccordement transforme donc les signaux lumineux en signaux électriques. Le câblage intérieur se termine par des prises murales aux emplacements choisis par l'usager.

Un coffret d'adaptation, assure l'adaptation des signaux du réseau de vidéocommunication au terminal (poste de télévision, chaîne haute fidélité...) de l'usager. Ce coffret, mobile et extra plat, est relié par des cordons souples à la prise murale du réseau, au terminal et à une prise électrique.

Le calendrier des travaux

Le marché de construction

du réseau a été passé par les Télécommunications aux Sociétés Velec et CGT le 31 décembre 1983. 28 mois, après, en avril 1986, tout sera terminé pour la première tranche.

- Depuis le 1.1.1984, de tout côté, on travaille d'arrache pied et avec enthousiasme :
- détermination conjointement avec la Municipalité des quartiers à câbler (sur la base d'études socio-économiques et des disponibilités dans les conduites PTT),
- recherche des terrains avec la Municipalité pour construire les centres de distribution (début des travaux en septembre 1984),
- constitution des dossiers de plan de la ville pour faire des études,
- localisation et pointage, 1 par 1, des 25 000 logements à desservir. (Positionnement des points de branchement),
- étude des schémas de câblage en distribution et reconnaissance des conduites. Etudes du génie civil complémentaire à construire (début des travaux en septembre),
- étude du réseau de transport et parallèlement dans les laboratoires :
- définition des fonctions des divers organes,
- étude des matériels. Tests et mises au point,
- recherche des fournisseurs,
- fabrication.

Au printemps 1985, les premiers câbles seront posés. Le premier essai de fonctionnement aura lieu en même temps que les premiers raccordements d'usagers : au commencement de l'été.

Et le Père Noël en 1985 sera à l'ère des vidéocommunications, faisant de Montpellier la première ville du monde câblée en vraie grandeur, en fibres optiques.

Jean Louis GRANGER

(1) article paru dans la revue n° 7 Télécom Languedoc Roussillon

COOP c'est aussi les VENTES par CATALOGUES
Pour l'équipement de la Maison, les Loisirs et le Bien-être

CATALOGUE COOP
Printemps-Eté 84
556 pages - 12 000 articles

Pas de frais de port - Livraison gratuite A DOMICILE pour l'équipement lourd (Signalé dans le catalogue) et au Magasin pour le reste Paiement à la livraison.

CATALOGUE 30 F remboursé
au 1^{er} achat s/catalogue

Cdes soit au magasin COOP
soit par téléphone (67) 65.84.45

CATALOGUE EPARGNE 84
Près de 1 000 colis

Une autre manière d'acheter pour rendre la vie plus facile
Paiement échelonné
Épargne rémunérée les prix tiennent compte de l'intérêt des sommes versées au taux de 12,5 % l'an.

CHOIX entre 2 Périodes de livraison

Renseignez-vous au magasin COOP

PRETS P.A.P./A.P.L.

la colline aux amandiers

36 VILLAS 4 ET 5 PIECES

bureau de vente sur place
rue de la marquerose / 34000 montpellier
(67) 75.34.01

ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
SARL BATIMA
J.C. SANCHEZ
Siège Social : 106, Av. de Toulouse
34100 MONTPELLIER
☎ (67) 47.70.51 & 42.61.03

CONSTRUCTIONS METALLIQUES FERRONNERIE MENUISERIE METALLIQUE CLOTURES
S.A.E.G.
SOCIETE DES ANCIENS ETABLISSEMENTS GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant : ZAPATA Tél. : 92.02.83

serdi lait
CANDIA, CONCORDE, LACTEL, MONTALET
56 rue de l'Industrie - Montpellier -
☎ (67) 92.29.65

JAVEL 58
groupe CLEMESSY
Equipements Electriques
29, rue Marcel de Serres
34000 Montpellier
☎ (67) 63.04.23

SOCOTEC
CONTROLE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION
Agence de Montpellier 130, av. de Palavas ☎ (67) 65.49.50
Quand le contrôle devient service

Le réseau câblé de Montpellier

Une interview de Max Levita, Conseiller Municipal

Président d'A.P.E.R.C.A.B.L.E



Au premier plan, Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité et Max Levita.

Où en est-on en ce début d'année 1985 ?
Les quartiers qui seront câblés, ont été choisis (cf. plan), la construction des trente cinq centres de distribution a commencé ainsi que les travaux de mise en place du réseau. A la fin de l'année 1985, 25 000 foyers seront câblés, c'est-à-dire que ces foyers pourront, s'ils le désirent, s'abonner au réseau.

rien n'est fait. Ce que nous redoutons, c'est la situation à l'italienne où la possibilité de créer des TV locales a été accordée sans aucune réglementation. Cela donne un grand nombre de TV privées locales qui sont distribuées gratuitement. Elles sont donc financées par la publicité. En Italie, ces TV ont en général peu de moyens ; dès lors, elles diffusent les émissions les moins chères ; ce sont souvent

des émissions ou des films américains - qui sont moins chers parce qu'ils ont déjà été amortis sur le marché américain. Le résultat est consternant : le cinéma italien, qui n'a pas été protégé, après avoir été le plus florissant d'Europe est en voie de disparition.
Il faut donc tout faire pour éviter l'erreur italienne. Je suis

convaincu que c'est ce qu'a cherché et cherche toujours le gouvernement français : protéger le cinéma français ainsi que la presse, dont il ne faut pas tarir les ressources publicitaires, et soutenir l'industrie française de programmes pour qu'elle devienne une grande industrie, ce qui est tout à fait fondamental pour notre avenir et économique et culturel. Cette mise en place du nouveau système audio-visuel français est un peu longue, je le reconnais, et des impatiences, compréhensibles mais dangereuses, se manifestent.

Que ferez-vous si une chaîne privée locale émet à Montpellier ?

Attendez que les règles du jeu soient connues. Nous croyons à la nécessité d'une réglementation, tout en étant très favorables aux canaux diffusés par relais hertziens. Nous avons d'ailleurs obtenu récemment de la Direction Générale des Télécommunications, la possibilité technique de diffuser, par ondes hertziennes, 4 canaux à choisir parmi les 15 canaux diffusés par le câble. Cette diffusion se faisant dans un périmètre autour de la ville qui doit encore être précisé. Les conditions juridiques et financières doivent encore être précisées.

Je dois vous indiquer que, dès le 29 novembre 1984, le **Député-Maire** écrivait au Premier Ministre pour demander que dès le premier trimestre 1985, deux canaux de télévision par relais hertziens soient accordés à la

S.L.E.C. de Montpellier. Il faut tout de même souligner que la qualité de réception de canaux de TV risque d'être nettement moins bonne avec la solution des relais hertziens (nombreux sont les montpelliérains qui reçoivent mal, aujourd'hui les seules 3 chaînes nationales). La solution du câble donne par contre une qualité d'écoute tout à fait excellente.

Il y a aussi la question du prix ?

Bien sûr et c'est une question difficile de choisir entre un système de TV gratuite (où le coût est pris en charge par la publicité) et un système de TV payante (où une partie importante du coût est prise en charge par l'abonné, l'autre partie par la publicité). Car chaque système a des avantages mais aussi des inconvénients.

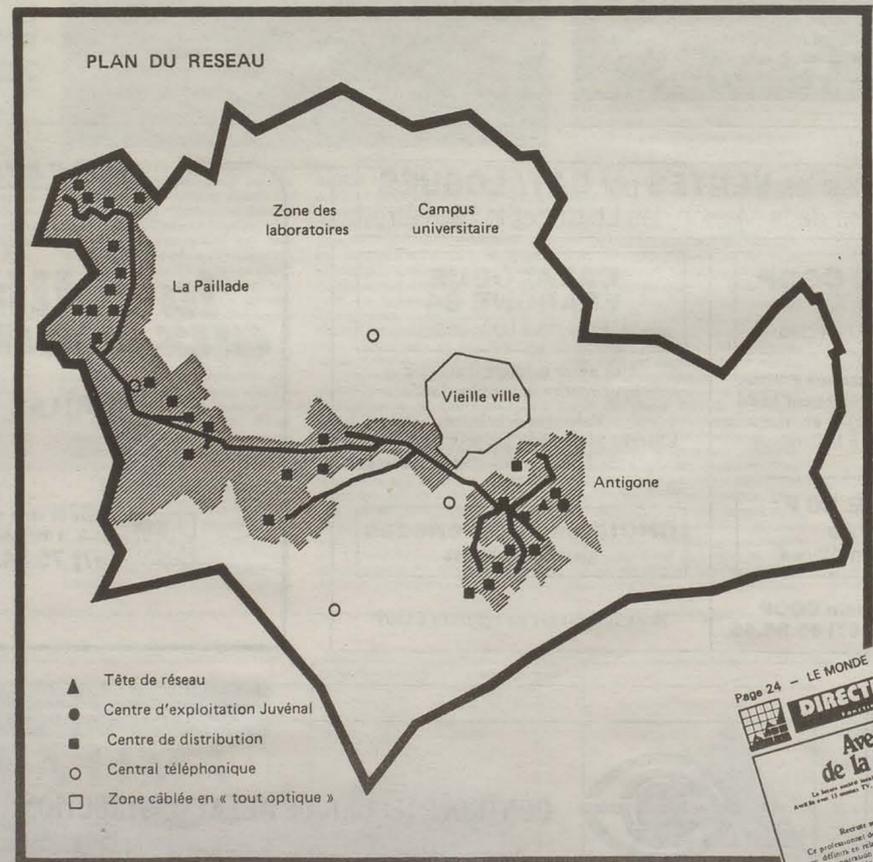
Pourriez-vous être plus précis ?

Le réseau T.V.M. offrira différentes possibilités. Il aura une capacité de 15 canaux TV et 10 canaux son mais chacun pourra moduler son choix :
- soit recevoir un seul canal pour un seul poste de TV,
- soit recevoir deux canaux pour 2 postes de TV ou pour 1 poste TV et 1 magnéscope,
- recevoir 1 canal son pour une chaîne HiFi,
- avoir la possibilité de choisir entre les 15 canaux diffusés ou seulement une partie d'entre eux...

Le réseau offrira donc différentes options et le prix sera fonction de l'option retenue. Ces options, nous sommes en train de

les mettre au point. L'abonnement mensuel pourrait alors varier de 90 francs à 200 francs mais il s'agit encore d'ordres de grandeur. **Etes-vous optimiste ?**
Oui. Parce que je crois qu'une réglementation, à la fois nécessaire sans être trop contraignante, pourra être rapidement mise au point. Parce que je crois que le réseau sera capable de fournir des services de télévision mais aussi des services de vidéocommunication tout à fait satisfaisants. Parce que je suis persuadé que le réseau améliorera la qualité de vie des montpelliérains.

L'interview a été réalisée le 10 Janvier 1985.



- ▲ Tête de réseau
- Centre d'exploitation Juvénal
- Centre de distribution
- Central téléphonique
- Zone câblée en « tout optique »

Source : Revue française Télécommunication n° 53 - Octobre 84

Page 24 - LE MONDE - Mardi 8 janvier 1985

DIRECTIONS - DIRECTIONS
Avez-vous la fibre de la communication ?

T.V.M. DIRECTEUR

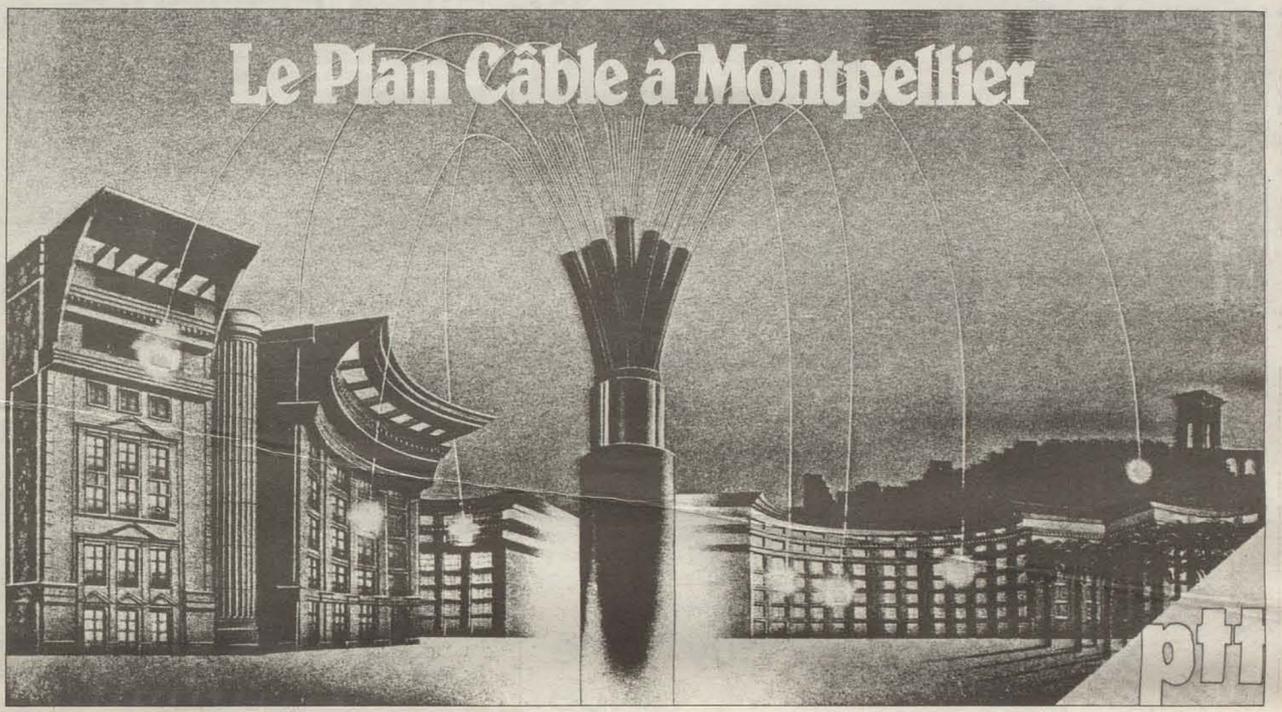
Le savoir-faire de la communication est la clé de la réussite. C'est pourquoi nous avons créé la T.V.M. pour offrir à nos clients les services de communication les plus performants et les plus innovants.

Directeur de la communication
- Définition et mise en œuvre de la stratégie de communication
- Administration de la T.V.M.
- Politique de programmation du réseau
- Politique de commandes de production

avec la responsabilité de promouvoir et de développer les services de communication auprès des usagers.
- Diriger une équipe de 40 personnes.

APERCABLE, S.P. 5596 - 25, Rue de Choisy - 34090 MONTPELLIER CEDEX

La Construction du réseau câblé de Montpellier



D'après : la revue haucase Télécommunications N° 53 - octobre 84

Où en sont les travaux ?

Avant d'être construit un réseau de Vidéocommunications doit être conçu en bureau d'études. Cette phase de conception, réalisée par le Centre de Construction des Lignes de Télécommunications de Montpellier a nécessité une année complète d'étude de janvier à décembre 1984. Aujourd'hui terminée, elle a permis de définir de façon très précise :



centre de distribution en cours d'achèvement

- L'emplacement des 35 bâtiments abritant les Centres de Distribution ainsi que la position du Centre d'Exploitation,
- Les travaux de construction de canalisations et d'équipement d'immeubles,
- Les travaux de pose de câbles à fibres optiques nécessaires au raccordement sans délai de chacun

- La construction des bâtiments abritant les CD (Centres de Distribution) :

Ils occupent en moyenne une surface de 30 m² chacun. Ceux desservant la Paillade sont en cours de réalisation sous la conduite du service des Bâtiments de la Direction Opérationnelle des Télécommunications. Les autres seront tous réalisés d'ici fin juillet 1985.

- La construction de canalisations et les équipements d'immeubles :

Il est nécessaire de réaliser 40 kilomètres de tranchées afin de permettre la distribution étoilée en fibres optiques des quartiers concernés.
L'avancement des chantiers est le suivant :
- Travaux terminés : Paillade Sud - Estanove
- Travaux en cours : Paillade Nord - Chamberte - Figuerolle - Cité Mion - Cité Saint Martin - Boulevard de Strasbourg.

- Pour les autres quartiers, les travaux seront réalisés au cours du premier semestre 1985.

Ils seront complétés par les travaux d'équipement par l'intérieur des immeubles. Cette option, visant à positionner les Points de Branchement des usagers au réseau au plus près des



tranchée rue de Saragosse.

appartements qu'ils desservent, assurera une fiabilité optimale de l'installation.

La réalisation de ces travaux (perçement de piliers, pose de goulottes...) est conditionnée par l'accueil que la population réservera aux agents qui en auront la charge. Ils devront être terminés avant le 31.07.85.

- Pose de câbles fibres optiques et montage des équipements (dans le CE et les CD)

Cette partie est réalisée par le

constructeur (VELEC - CGCT) sous contrôle de l'Administration des PTT. Elle se déroulera de mi-avril à fin novembre. Les premiers quartiers concernés sont Antigone et Juvenal.

- Raccordement des usagers

Cette opération consistera, pour les habitants des quartiers concernés qui demanderont l'accès au réseau en :
• la réalisation de leur installation intérieure,
• le raccordement de cette installation au point de branchement le plus proche au moyen d'un câble en fibres optiques,
• la mise en service de ces terminaux (télévisions, chaînes HiFi, Vidéotex...)

Le raccordement du premier abonné au réseau câblé de la Ville de Montpellier est prévu avant la fin de l'année 1985.

A mi-parcours, nous pouvons confirmer, que malgré un planning ambitieux, tout est actuellement en place pour que le pari soit tenu dans les délais prévus.

Jean Louis GRANGER et Yves POMARET
Télécommunications.



SCEM

Société de Construction Générale Montpelliéraine s.a.

S.A. au capital de 257.200 F

16, rue Saint-Louis
34000 MONTPELLIER
☎ (67) 58.84.25

alain arty

postformage lamifié agencement

z.I. route de Lodève
Juvignac - 34990 Montpellier
☎ (67) 75.11.35

CLAUDE GARCIA

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE ET VITRERIE

Enduits Parements Plastiques
Revêtements de Sols et Murs
Papiers Peints - Moquettes

12, Rue Bigot - La Paillade
34100 Montpellier - ☎ (67) 75.15.07

Beau et en PAP

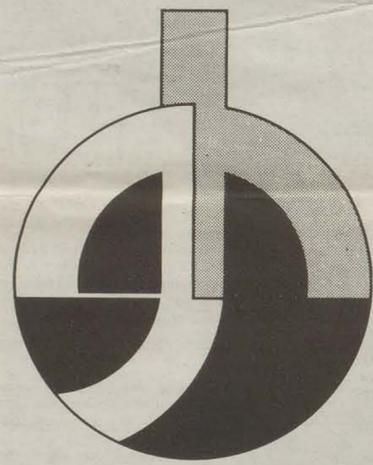
**VOTRE 4P. DUPLEX ET LOGGIA
POUR 2334 F par mois (APL déduite)**

Avec 10 000 F d'apport personnel
T4 duplex, 2ème étage : 81,05 m²
+ loggia, cave et parking en sous-
sol : 465 000 F (val. Janv. 84)
Couple avec 2 enfants
Vos revenus imposables en 1982 :
58 000 F
Vous gagnez 7700 F par mois
Vous pouvez bénéficier d'un prêt
PAP de 85% : 395 250 F et d'un
prêt 1% sur 15 ans de 44 050 F
Vos remboursements mensuels
la première année seront de :
3231 F pour le PAP + 260 F pour
le 1% = 3491 F - l'APL de 1157 F
= 2334 F



LE PUECH D'ARGENT

TÉMOIN DÉCORÉ : Av. de Vanières/Rocade ouest sud
Tous les jours : 14 h/19 h sauf vendredi et samedi
Dimanche : 10 h/12 h et 14 h/19 h
TEL : (67)42-60-85



guy hervé
19, rue
henri rené
peinture
revêtements
34000
montpellier
(67) 64.44.14

Étanchéité - Isolation
Dallage asphalte
Étanchéité façades
**MIDI
ASPHALTE**

Z.I. des Prés d'Arènes
365, rue de la Jeune-Parque
34100 MONTPELLIER
Adresse postale : B.P. 3605
34048 Montpellier Cédex
Tél. : (67) 27.84.00

Ent. Bedos et Fils
Plomberie - Sanitaire
Chauffage
Vente Pièces Détachées
Plomberie - Sanitaire
27, rue de Verdun
58.43.67
MONTPELLIER

**MONTPELLIER
ASSAINISSEMENT**

Intervention 24 h sur 24

Débouchages
Pompages
Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration, postes
de relèvement

942, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
TÉL. (67) 92.95.89

S. T. M.
Société
de Travaux Méditerranéens

Michel
FROMONT

Rue du Lantissargues

Carrelages
Plâtrerie
Cloisons sèches
Sols souples
(67) 27.73.99



**JEAN
LEFEBVRE**

DIRECTION MÉDITERRANÉE
TRAVAUX PUBLICS et ROUTIERS

Centre de MONTPELLIER
Bureaux - Atelier Dépôt
Route de Lodeve - Juvignac
B.P. 105, 34990 JUVIGNAC
☎ 75.36.80 - Telex 480-177 TARTIL-MONTP



CILDH - CCIM

Votre employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité interprofessionnel
du logement de l'Hérault.

ACCESION : Le C.I.L. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
Le C.I.L. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.
LOCATION : Le C.I.L. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.
INFORMATION : Le C.I.L. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accession à la propriété et l'amélioration de l'habitat.

**CES SERVICES ONT ETE CREEES
POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !**
CILDH - CCIM 26, rue de l'Aiguillerie
B.P. 2180
34 027 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 60.56.00

**JOURNAL D'INFORMATION
MUNICIPALE**
Photocomposition, Montage,
Photogravure
Languedoc Edition
Tél. (67) 40.44.34
Directeur de la publication : Georges Frêche
Imprimerie : OFRES
118, av. des Champs Elysées
75008 PARIS
Tél. 225.10.10
Maquette : R.S.C.G. Boulet
Tél. (67) 60.69.77
Ce journal municipal d'information est financé par les recettes de publicité auprès des entreprises et du commerce montpelliérains que nous remercions.

**RTP
RGC** **rampa travaux publics
rampa génie civil**

canalisations sous pression / assainissement
feeder de gaz / lignes aériennes et souterraines
télécommunications / électrification rurale
S.A. CAP. 1.450.000 F - 07250 LE POUZIN B.P. N° 14 R.C. Aubenas 60 B 22
SIRET 386 020 00018 - ☎ (75) 85.90.90 - Telex : RAMP434513 F

Génie Civil - Bâtiment - Equipements sportifs et Socio-éducatifs

MIRAS FRERES

S.A.R.L. au capital de 485.000 F

Bâtiment - Rénovation
maçonnerie, B.A., s/s œuvre, ravalement, couverture

Techniques nouvelles
isolation par l'extérieur, découpe béton, carottage

Travaux publics
murs, voirie, réseaux, piscines, aires stabilisées

Transport - Location
transport de matériaux, location de matériels.

Bureau : ☎ 75.60.76 Entrepôt : ☎ 72.48.86
Z.A. La Garrigue 34170 Castelnau/Lez

Enquête 985-1985 A mille ans, la ville est belle

1985 est une année qui fera date dans l'histoire de Montpellier. En effet, nous fêtons ensemble le « Millénaire » de notre ville. C'est là un grand moment pour Montpellier et tous les montpelliérains.

Le Millénaire : une projection dans l'avenir :

Notre ville est actuellement en pleine expansion, elle vient de passer au dixième rang des villes de France. Elle est un pôle de développement essentiel pour la région Languedoc-Roussillon. Elle doit continuer à aller de l'avant et pour cela elle doit se faire connaître aux quatre coins du pays, de l'Europe et du Monde.

C'est cela le but du Millénaire : faire connaître notre ville en tant que ville en pointe à l'échelon mondial. Pour atteindre cet objectif, Montpellier a des atouts formidables, sur le plan géographique et climatique naturellement, mais aussi des atouts culturels susceptibles d'attirer dans notre ville les industriels et les cadres. Elle jouit surtout d'une infrastructure universitaire scientifique et technologique qui doit profiter à son développement économique.

Le Comité d'organisation du Millénaire :

Présidé par M. Michel Lacave, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, a été constitué sous la forme d'une association loi 1901.

Le rôle de cette association est d'organiser les manifestations programmées dans le cadre du Millénaire. Elle est composée de 75 membres d'honneur, de membres bienfaiteurs et de membres actifs.

Aux côtés du comité, les services de la Mairie de Montpellier concourent à la mise en place des diverses festivités prévues.

Le Millénaire est financé par le mécénat :

Les entreprises de la ville et de la région ont largement contribué à la qualité de la programmation du Millénaire en finançant et en aidant de nombreuses manifestations. Les cotisations des membres bienfaiteurs et des membres actifs s'ajoutent à cela pour faire face aux dépenses relatives aux différentes actions.

En ce qui concerne la Mairie de Montpellier, aucun poste budgétaire spécifique n'a été prévu dans le cadre du budget de 1985 pour couvrir les frais du Millénaire.

Par ailleurs, les nombreuses associations, subventionnées ou non par la ville, apportent bénévolement leur concours en inscrivant de nombreuses opérations au programme du Millénaire.

Les manifestations du Millénaire :

dont vous trouverez le programme dans les pages qui suivent, sont articulées autour de trois grands volets :

- Un volet historique, dont la responsabilité a été confiée à Mme Christine Lazerges, Conseiller Municipal. Il permettra à tous les montpelliérains et notamment aux 80 % d'entre eux qui ne sont pas nés dans la ville, ainsi qu'à tous les enfants des écoles, de faire plus ample connaissance avec l'histoire de leur ville à travers toutes les manifestations qui mettront en valeur le prestige de sa tradition intellectuelle et scientifique, la

richesse de son patrimoine architectural. Plusieurs colloques, symposiums et expositions seront organisés dont le point d'orgue sera sans conteste le Colloque International sur le Dieu Unique, tandis que le dossier pédagogique « Mille ans d'histoire » distribué dans les écoles et collèges de la ville et du District, sera prolongé par une grande exposition sur l'histoire de Montpellier et l'organisation d'un jeu de piste historique destiné aux enfants ;

- Un volet culture, animation, dont M. Louis Calmels, Conseiller Municipal, a la charge. Le Millénaire sera en effet, l'occasion pour les montpelliérains d'assister à de grandes créations culturelles à l'Opéra :

- Gênevova, opéra de R. Schumann, création en France,
- La Femme du Boulanger, de Marcel Pagnol, mise en scène de Jérôme Savary, avec Michel Galabru,
- Les Scènes de Faust, oratorio lyrique de R. Schumann, direction musicale de Cyril Diederich.

Aux manifestations qui avaient déjà lieu annuellement (Rencontres avec le cinéma Méditerranéen, Journées Internationales de la Photo et de l'Audiovisuel, Festival International Montpellier-Danse) qui bénéficieront d'une programmation plus prestigieuse encore que d'habitude, viendra s'ajouter notamment, le Festival International de Radio-France et Montpellier avec environ 200 concerts.

Des expositions d'une très grande qualité mettront en valeur le rôle et les collections du Musée Fabre, agrandi et restauré : exposition Courbet en septembre-octobre ; exposition Miro en novembre-décembre.

Parallèlement, se dérouleront des animations, dont certaines, de grande envergure comme le Festival Mondial d'Échecs du Millénaire qui prendra place en octobre-novembre.

La Ville bénéficiera encore de toute une série d'animations de rues, de fêtes, de rencontres sportives, auxquelles participeront les comités, les associations, les troupes de théâtre et de danse et toutes les forces vives de notre ville. Les montpelliérains vivront ainsi toute l'année au rythme du Millénaire.

- Un volet Industrie, Recherche, Innovation, dont la charge revient à M. Patrick Geneste, Maire-Adjoint, Directeur de l'École Nationale Supérieure de Chimie, sera l'occasion pour Montpellier de recevoir des personnalités et spécialistes du monde entier.

Agronomie tropicale, informatique, communicative, médecine, biotechnologie, pharmacie, seront les grands pôles marqués par les manifestations suivantes :

- Salon International de la Communicative - 5-8 mars,
- Colloque International, l'Eau facteur de développement - 10-17 avril,
- Euro-Médecine 1985 - 4-9 juin.

Tout au long de l'année, une multitude de réunions liées à la recherche scientifique et technologique attesteront de la capacité de Montpellier et de sa région à devenir l'un des technopoles européens des années 1990.

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle révolution industrielle que Montpellier ne peut et ne doit rater. C'est Montpellier l'Entrepreneuse qui doit gagner ce pari sur l'avenir.

Cependant, le Millénaire sera également l'occasion d'exprimer la solidarité des montpelliérains avec les populations défavorisées dans le monde, mais aussi dans notre ville. C'est ainsi qu'auront lieu dans le cadre du Millénaire :

- Le grand Congrès International sur la nutrition (30 mai-1^{er} juin) ; des actions de soutien aux prisonniers d'opinion, avec Amnesty International pour marquer le rôle de Montpellier dans la défense des droits de l'homme (1^{er} juin) ; une exposition sur les relations avec les pays du Tiers-Monde (10-16 novembre) ; une opération de solidarité à partir du dispensaire polyvalent du D^r Virapin (dans le courant du mois de novembre ; etc...)

Montpellier se situera aussi dans la ligne directe de sa grande tradition de tolérance et de générosité.

Michel LACAVE
Président du Comité
d'organisation du Millénaire

Comité d'organisation du Millénaire

Président :
M. Michel LACAVE,
Doyen de la Faculté de Droit
et des Sciences Economiques de
Montpellier

Vice Présidents :
M. Patrick GENESTE,
Maire Adjoint
Mme Christine LAZERGES,
Conseillère Municipale,

M. Louis CALMELS,
Conseiller Municipal
Trésorier :
M. Alexis LAURENT.

Comité d'honneur du Millénaire

Président : M. Georges FRECHE
Député-Maire de Montpellier
M. le Premier Ministre
M. le Ministre de la Culture
Mme le Ministre du redéploiement
industriel et du commerce extérieur
M. le Ministre des Relations
Extérieures
M. le Ministre de l'Agriculture
Mme le Ministre des Affaires
Sociales et de la Solidarité
M. le Ministre de l'Economie, des
Finances et du Budget
M. le Ministre du Commerce et de
l'Artisanat
M. Julien VINCENT, Commissaire
de la République, Préfet Région
Languedoc Roussillon
M. le Trésorier-Payeur Général de
la Région Languedoc-Roussillon
M. SENES, Député de l'Hérault
M. le Président du Conseil
Régional
M. le Président du Conseil Général
de l'Hérault
M. le Premier Président de la Cour
d'Appel
M. le Procureur Général
Général BELLAMY, Etat-Major
M. le Recteur de l'Académie de
Montpellier
M. le Secrétaire Général de la
Préfecture
M. Vincent BADIE
M. A. TIXADOR
M. le Procureur de la République
M. le Président du Tribunal de
Grande Instance
M. le Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie de
Montpellier
M. le Président de la Chambre
d'Agriculture
M. le Président de la Chambre des
Métiers
Monseigneur BOFFET, Evêque de
Montpellier
M. le Doyen de la Faculté de
Théologie Protestante
M. le Président du Conseil
Presbytéral, Eglise Réformée
de Montpellier

M. BENSOUSSAN, Président de la
Communauté Juive de Montpellier
M. le Directeur Départemental des
Services Fiscaux de l'Hérault
M. le Directeur Départemental des
Postes
M. le Directeur Régional des
Affaires Culturelles
M. le Directeur Départemental de
l'Équipement
M. le Directeur Départemental
E.D.F.-G.D.F.
M. le Président, Université
Montpellier I
M. le Président, Université Sciences
et Techniques du languedoc
M. le Président Université Paul
Valéry
M. le Doyen de la Faculté de Droit
et de Sciences Economiques
M. le Doyen de la Faculté de
Médecine
M. le Doyen de la Faculté de
Pharmacie
M. le Doyen de la Faculté de
Chirurgie dentaire
M. le Directeur de l'U.E.R.
d'Histoire et de Civilisations,
Université Paul Valéry
M. le Directeur de l'Institut
Universitaire de Technologie
M. le Directeur de l'E.N.S.A.M.
M. l'Inspecteur d'Académie
M. le Proviseur du Lycée Joffre
Mme la Directrice du Lycée de
jeunes filles
M. le Proviseur du Lycée Mas de
Tesse
M. le Proviseur du Lycée Technique
d'Etat
M. le Directeur de l'École Normale
M. le Directeur Départemental
Temps Libre, Jeunesse et Sports
M. le Directeur des Affaires
Sanitaires et Sociales
M. le Président du Conseil
d'Administration de la Caisse
d'Épargne
M. le Délégué Régional à la
Direction du Tourisme
M. le Directeur Régional S.N.C.F.
Languedoc Roussillon

M. le Directeur FR3
M. le Directeur de Radio Monte
Carlo
M. le Directeur du Journal la
Marseillaise
Mme le P.D.G. de la Dépêche du
Midi
M. le P.D.G. du Midi Libre
M. le Directeur Général de
l'Indépendant
M. le P.D.G. de Radio France
Mme la Directrice de Radio France
Hérault
Le Journal de Montpellier
M. le Secrétaire Général de la Mairie
de Montpellier
M. le Directeur Général des Services
Techniques de la Mairie de
Montpellier
Mme Mireille LACAVE, Archiviste
municipale
M. le Conservateur en Chef des
Archives de la Région Languedoc
Roussillon
Mme le Secrétaire de l'Inventaire
Général des Monuments et Richesses
Artistiques
M. le Président de l'Académie des
Sciences et Lettres
M. le Président de la Société
Archéologique de Montpellier
M. le Président de l'Entente
Bibliophile
M. le P.D.G. d'Air Inter
M. le P.D.G. d'Air France
M. le Délégué Local d'Air France
M. le P.D.G. d'Air Littoral
M. l'Administrateur Délégué du
C.N.R.S.
M. le Délégué scientifique régional
du C.N.R.S.
M. le Président Régional de la
Société des Ingénieurs et
Scientifiques de France
M. Frédéric J. TEMPLE
Père Xavier AZEMA



La ville à l'aube de son second millénaire

La Société Languedoc-Production a réalisé à l'occasion du Millénaire de Montpellier quatre films vidéo, trois de 26 minutes, un de 13 minutes ; les trois premiers après une présentation générale de la ville et de son histoire, présentent respectivement les activités de la ville dans le domaine de la Santé (médecine, pharmacie, biotechnologie), de l'informatique et des nouveaux médias, de la recherche agro-alimentaire. Le quatrième film, plus bref, est un résumé des trois premiers. Ces films seront projetés à Montpellier pendant le Millénaire ainsi qu'à l'échelle nationale et internationale.

Sponsors

Le Millénaire de Montpellier a été parrainé et aidé par les entreprises suivantes (au 31 décembre 1984) :
Banque Privée de Gestion Financière (BPGF) - Crédit Agricole - IBM Montpellier - Travaux (GTM)

Banque Centrale des Coopératives et des Mutuelles (BCCM) BNP - Crédit Lyonnais - Groupe CRI - Intertechnique Midi Libre - Paribas - RMC - SOBEA - SPN

Air France - Air Littoral - Autoroutes du Sud de la France - Banque de Neufilze, Schlumberger et Mallet - Banque Populaire du Midi - Banque Worms - Caisse d'Épargne de Montpellier - Chauvin Blache - Côteaux du Languedoc - DLM - EDF-GDF - Ets Baurès - Mac Donalds - SACEM - Sanofi Clin Midy - Sauramps - SMTU - SNCF - Ste Colas - RSCG Boulet

Sous réserve de modifications mineures.



Enquête

Programme officiel du Millénaire

JANVIER

DATE	LIEU	MANIFESTATION
1 ^{er} Janv.	OPÉRA	« La Vie Parisienne » opéra bouffe d'Offenbach Mise en scène : Jérôme Savary Direction musicale : Cyril Diederich
25-27-29 Janv.	OPÉRA	Genoëva, opéra de Schumann. Création scénique en France Mise en scène : Elisabeth Navrátil Direction musicale : Cyril Diederich
Janv.		Dossier Pédagogique « Mille ans d'histoire » : Distribué aux écoliers des communes du District
6-12 Janv.	SALLE AUGUSTE COMTE	Séminaire des déléguées régionales aux droits de la femme
18-20 Janv.	PALAIS DES SPORTS	Challenge international d'escrime
31 Janv - 9 Févr.	ODÉON	V ^e Festival de Rock

FÉVRIER

7-17 Févr.	COMPLEXE MAIRIE	Semaine du travail manuel : Organisée par le Comité Départemental du Travail Manuel
11-24 Févr.	CATHÉDRALE ST PIERRE	Mille ans de catéchèse à Montpellier : Exposition
4-16 Févr.	OPÉRA SALLE PÉTRARQUE GRAMMONT CATHÉDRALE	2 ^e Biennale de musique contemporaine : Structures sonores
6-13 Févr.	CENTRE RABELAIS CENTRES AÉRÉS CINÉMATHEQUE CENTRES de LOISIRS	Cinéma Jeune Public 85
11-12 Févr.	ECOLE D'INFIRMIÈRES CENTRE RABELAIS	La biologie cellulaire : « Sciences et Défenses » Projection de films scientifiques
15-20 Févr.	OPÉRA	Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand Mise en scène : Jérôme Savary
20 Févr.	LA PAILLADE	Tour méditerranéen cycliste : étape contre la montre
28 Févr.		XIII ^e Entretiens de rééducation et réadaptation fonctionnelles et XI ^e Colloque international de pathologie locomotrice
1 ^{er} -2 Mars		

MARS

5 au 8 Mars	FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER	Salon international de la communication
30-31 Mars	HALL et FOYER DE L'OPÉRA	Présentation du timbre du Millénaire de Montpellier
4-15 Mars	MAISON POUR TOUS LA GUIRLANDE	Un Millénaire au féminin pluriel : Union féminine civique et sociale
4-23 Mars	ATELIER DES ENFANTS DU MUSÉE FABRE	Exposition « Mécaniques à boules » avec les oeuvres de Pierre André
7-14 Mars	HALL DU FOYER DE L'OPÉRA	Exposition « Arts et Culture » organisée par les Gaziers-Electriciens de l'Hérault
8 Mars	SALLE DES RENCONTRES SALLE PÉTRARQUE ESPACE MARIE DE MONTPELLIER MAISON POUR TOUS LÉO LAGRANGE	Journée internationale des Femmes : Exposition Camille Claudel Concert Fabienne Thibaut
8 au 10 Mars	CENTRE RABELAIS	Concours international d'accordéon
12-22 Mars	MAISONS POUR TOUS	Semaines internationales du Théâtre Jeune Public
16-17 Mars	PALAIS DES SPORTS	Boule lyonnaise : France/Italie
18-29 Mars	FOYER DE L'OPÉRA	Victor Hugo et le Romantisme à Montpellier : Exposition (à l'occasion du centenaire de sa mort)
24 Mars	CATHÉDRALE	Concert d'orgue : Marie-Claire Alain
25-26 Mars	OPÉRA	« La Griffe du Lion » : Guy Vassal
26-28 Mars	SALLE BOBBY LAPOINTE GRAMMONT SALLE PÉTRARQUE	Chorale Universitaire de Montpellier
27-28-29 Mars	COMPLEXE MAIRIE	Colloque international sur la Télé Conférence en Europe - IDATE
30-31 Mars		40 ^e anniversaire de l'Union Française des Associations de Combattants (U.F.A.C.)
Mars-Avril		« Celle qui ment » Création TQM Michel Touraille

AVRIL

1 ^{er} -15 Avril	SALLE DES RENCONTRES FAC. DE MÉDECINE ET DE DROIT	110 ^e Congrès des Sociétés Savantes (Histoire de la Médecine et histoire de Montpellier)
10-17 Avril	UNIVERSITÉ SCIENCES ET TECHNIQUES DU LANGUEDOC COMPLEXE MAIRIE	Colloque international : l'eau facteur de développement
30-6 Avril	ESPLANADE	Ateliers publics d'initiation à la parade et au Carnaval
30-14 Avril	MAISONS POUR TOUS	Exposition « La comédia dell'Arte » Ateliers de fabrication de masques
2 Avril	SALLE MOLIÈRE	« L'idée fixe » de Paul Valéry
6-7 Avril	PALAIS DES SPORTS	Tournoi Régional de tennis de table Sporting Club de la Mosson
Avril-Juin	MUSÉE FABRE	Exposition d'histoire urbaine
6-7 Avril	GRAMMONT	Tournoi de football des jeunes
12-13-14 Avril		Fêtes du Carnaval de Montpellier
13-14 Avril	PLACE ST RAVY	Animations de rue : par la Fédération des Centres de Vacances
13-14 Avril	CATHÉDRALE ST PIERRE PEYROU-COMÉDIE	Sortie parade de nuit de carnaval : Compagnie Malabar Paillasson
19-20 Avril	UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY MUSÉE FABRE GRAMMONT Salle Bobby Lapointe	Colloque sur Paul Valéry et le monde méditerranéen Exposition des manuscrits inédits de Paul Valéry Dialogue de l'arbre de Paul Valéry
20-21 Avril	PALAIS DES SPORTS	Championnat de France de Gymnastique Zone Sud-Ouest
22-28 Avril	ESPLANADE CENTRE RABELAIS SALLE PÉTRARQUE SALLE ST RAVY	Mostra du livre : « Le livre à Montpellier » Carrefour des écrivains, éditeurs et libraires en région Exposition Gallimard
25-29 Avril	SALLE DES RENCONTRES GALERIE F. BAZILLE	Manifestations culturelles consacrées au bouddhisme
27-28 Avril	CENTRE UNIVERSITAIRE PROTESTANT	Colloque National : « Les femmes, le pouvoir et la vie »
28 Avril	CATHÉDRALE	Concert avec la Chorale Urbain V
27-28 Avril	SALLE A. COMTE	Colloque « Architecture et Psychanalyse » Espace et inconscient
28 Avril	THÉÂTRE BOBBY LAPOINTE-Grammont	Comédie musicale « le témoin » Association Harmonie
Avril	MUSÉE DU VIEUX MONTPELLIER	Expositions de livres : (Bibliothèque centrale de Prêt) - L'image de la Ville dans les livres de jeunesse - Architecture et art à travers les monuments

MAI

6-7 Mai	SALLE DES RENCONTRES	Colloque international sur le Dieu Unique Avec la participation des : R.P. Geffre et Duthel, du Grand Rabbin Sirat, du recteur Si Hamza Boubakeur, des professeurs Abecassis, Arnaldez, Bamate, Ellul, Levinas Rémond, Ricoeur.
8-10 Mai	GRAMMONT Salle Bobby Lapointe	Visite des attachés agricoles des Ambassades étrangères en poste à Paris
3 Mai	CATHÉDRALE ST PIERRE	Messe du Millénaire
8-30 Mai	COMPLEXE RENCONTRES CENTRE RABELAIS SALLE ST RAVY	Journées internationales de la photographie et de l'audio-visuel
14-21-24 Mai	FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE	3 Soirées débat sur l'histoire du protestantisme à Montpellier
1 ^{er} -15 Mai	MPT GEORGE SAND	« La Femme sorcière » en Languedoc, de la fin du Moyen Age à nos jours. Atelier Théâtre'elles
1 ^{er} -30 Mai	SALLE PÉTRARQUE MUSÉE DU VIEUX MONTPELLIER	Exposition de Lutherie Contemporaine et instruments anciens
2-3 Mai	FACULTÉ DE PHARMACIE	Colloque de Pharmacie
2-5 Mai		Congrès de l'Union Nationale des Officiers de Réserve
3-4 Mai	UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY	Colloque sur Victor Hugo et son image
11 Mai	SALLE MOLIÈRE	Concert de Chant Choral au bénéfice d'Accueil sans Frontières

11 Mai	GRAMMONT Salle Bobby Lapointe	La Révolution Française 1789-1794 par le Collège de l'Avenue d'Assas
10-12 Mai		Congrès des Anciens prisonniers de guerre
15-19 Mai		Congrès des Eglises adventistes
2 ^e quinzaine de Mai	ESPLANADE	« L'Encyclopédie vivante-Médecine » : Exposition
17 Mai	SALLE MOLIÈRE	Groupe chorégraphique instrumental de Montpellier
19 Mai	SALLE MOLIÈRE	Théâtre d'ombres de Duochan (Chine)
20-21-22 Mai	UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DU LANGUEDOC	Journées de calorimétrie et d'analyse thermique
21-25 Mai	C.R.D.P.	Congrès international de pneumologie
3 ^e semaine Mai	FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES	Table ronde sur les comptabilités régionales et la connaissance des régions
22-24-26 28-30 Mai	OPÉRA	Les Noces de Figaro : de Mozart Mise en scène : Jean-Claude Auvray Direction musicale : Cyril Diederich
25-26 Mai	GRAMMONT PALAIS DES SPORTS	IV ^e Festival Sportif et Culturel de Heidelberg
28 Mai	GRAMMONT Salle Bobby Lapointe	Choeurs et ensembles instrumentaux des Collèges et étudiants des Lycées de la Ville
29-30 Mai	U.S.T.L.	Congrès de l'industrie phyto-sanitaire
30-31-1 ^{er} Juin	FACULTÉ DE MÉDECINE	Congrès international sur la nutrition
31-1 ^{er} Juin	FACULTÉ DE MÉDECINE	Colloque de la Société Française de Sciences et Techniques Pharmaceutiques

JUIN

4-9 Juin	FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER ET COMPLEXE MAIRIE	Euromédecine 1985 : Symposium européen sur les cancers thyroïdiens Carrefour de l'industrie pharmaceutique La santé dans les pays du tiers-monde Colloque médecine et sport
24 Juin 13 Juillet		Festival international « Montpellier Danse »
1 ^{er} Juin	ESPLANADE	Montpellier et les droits de l'homme : Soutien aux prisonniers d'opinion avec Amnesty International
1 ^{er} -15 Juin	Nouvelle EGLISE DON BOSCO Antigone PALAIS DE JUSTICE	Antigone de Sophocle : Création T.Q.M. Direction : Michel Touraille
1 ^{er} -2 Juin	ESPLANADE	Spectacle de marionnettes : La Poudrière
1 ^{er} -15 Juin	SALLE PÉTRARQUE	Les Jeunes et le Millénaire : Carrefours
4-9 Juin	CENTRE RABELAIS	Société Astronomique de l'Hérault : manifestations de rues. « Son et Lumière », conférences, expositions
5 Juin	ÉGLISE ST THÉRÈSE	Messa di gloria de Puccini par les chœurs de l'Enclos Saint François
6-7 Juin	GRAMMONT Salle Bobby Lapointe	Malé : Opéra Rock avec le Théâtre en Flammes
7 Juin	STADE RICHTER	Gymnastique : Lendits
7 Juin	CHÂTEAU D'O SALLE MOLIÈRE	Concert de Harpes : Bertile Fournier
7 ou 8 Juin	COUR FACULTÉ DE MÉDECINE	Le manuscrit de Montpellier : Création Musicale
8-9 Juin	PALAIS DES SPORTS	Finale Championnat de France de Hand-Ball : UFOLEP
8-9 Juin	Départ ESPLANADE	Rallye de l'Hérault des Amis des voitures anciennes
9-10 Juin	E.A.I.	Congrès national des anciens de la légion étrangère
10-15 Juin	DANS LA VILLE	Jeu de piste historique : (à partir du dossier pédagogique distribué aux écoliers)
10-25 Juin	C.R.D.P.	Journées de l'expression : Comité de l'Association des Associations de Handicapés
10-15 Juin	Arrivée ESPLANADE	37 ^e Prix Cycliste Midi-Libre
15 Juin	SALLE PÉTRARQUE	Assemblée générale de l'Association des amis des oratoires
15-23 Juin	ESPACE MARIE DE MONTPELLIER	Exposition « L'arbre et la Ville » : Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault
15-23 Juin	COMPLEXE RENCONTRES	Colloque des horticulteurs pépiniéristes
15-30 Juin	COUR JACQUES COEUR	Le procès de Jacques Cœur : Guy Vassal
Juin	FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES DE L'HERAULT	Exposition Jacques Cœur : Fédération des Oeuvres Laïques de l'Hérault

21 Juin		Fête de la Musique
21-22-23 Juin	PALAIS DES SPORTS	Championnat de France de Gymnastique : UFOLEP
21-22-23 Juin	CENTRE RABELAIS SAINTE EULALIE MPT LÉO LAGRANGE	Choral Club de Louisville
22 Juin		II ^e prix cycliste de Montpellier
Juin		Présentation de l'opération Antigone : Ricardo Bofill à New York
Fin Juin	STADE RICHTER	Festival de Rock organisé par les Corps d'étudiants

JUILLET

6 Juillet	ABBAYE DE VALMAGNE EGLISE Ste THERESE	Scènes de Faust : de Schumann Orchestre Philharmonique Montpelliér Languedoc Roussillon Direction : Cyril Diederich
Juillet-Août		Festival International de Radio-France et de la ville de Montpellier
1 ^{er} -15 Juill.	SALLE DES RENCONTRES	Stage National pour les parents d'enfants sourds : « Deux Langues pour une Education »
2-3 Juillet	PEYROU	La Route du sel et du vin : étape à Montpellier
5-6-7 Juillet	STADE RICHTER	Moto-Cross de la Ville de Montpellier
14 Juillet		Fête Nationale

SEPTEMBRE

Sept-Oct.	MUSÉE FABRE	Exposition Courbet
17-20 Sept.	UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY HALL DE L'OPÉRA SALLE PÉTRARQUE CENTRE RABELAIS	Colloque sur la Révocation de l'Edit de Nantes Exposition des Archives de France et des Archives Municipales Projection « Les prisonnières » Co-production Antenne 2 - Stello Lorenzi
24-28 Sept.	SALLE DES RENCONTRES UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY	XII ^e Congrès International de l'Histoire de la Couronne d'Aragon
Septembre		Tournoi de Volley Ball de la Ville de Montpellier
Septembre		Exposition « Jacques Cœur » dans les écoles de la Ville
6-8 Sept.	SALLE DES RENCONTRES	Festival de Bridge : avec la participation de P. Lebel et d'Omar Shariff
9-14 Sept.	INSTITUT BOTANIQUE	Colloque international sur l'arbre
12-14 Sept.	USTL	3 ^e Conférence Internationale : « Verres et vitrocéramiques issus des gels »
14-15 Sept.	PEYROU	Foire aux Associations « Les 6 heures des associations »
16-18 Sept.	COMPLEXE MAIRIE	Congrès de la Société d'Orthopédie du Bassin méditerranéen et du Moyen Orient
19-20 Sept.	GRAMMONT Salle Bobby Lapointe	La Griffe du Lion : Guy Vassal
26 au 30 Septembre	CENTRE RABELAIS SALLE MOLIÈRE	Forum du Film Sportif
Fin Sept.	SALLE MOLIÈRE	Renaissance Constructions : Ballet du Groupe chorégraphique Novantiqua de New York
27 Sept. 5 Octobre	OPÉRA	« La femme du boulanger » de Marcel Pagnol Création du Grand Magic Circus - NTPM Mise en scène : Jérôme Savary

OCTOBRE

12 Octobre 3 Novembre	COMPLEXE MAIRIE CENTRE RABELAIS	Festival Mondial du Millénaire - Championnat du monde d'échecs : Tournoi des candidats
Octobre	UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY	Colloque sur l'histoire des Juifs à Montpellier
Octobre	RUE BARRALERIE	Inauguration du Mikvé médiéval
25-27 Oct.	SALLE MOLIÈRE	Table Ronde : Visages de l'Eglise à Montpellier
1 ^{er} -6 Oct.	CENTRE RABELAIS	Semaine du Film chinois
Octobre	UNIVERSITÉS	Montpellier et les métiers de demain
16-21 Oct.		Exposition Nationale d'Aviculture
Octobre Novembre		Ezechiel : Création T.Q.M. sur un texte d'Albert Cohen

suite du programme p.14

Programme officiel du millénaire (suite et fin)

NOVEMBRE

Novembre	MUSÉE FABRE	Exposition Miro : Fondation Miro (Barcelone)
Novembre	CENTRE RABELAIS	7èmes Rencontres avec le Cinéma Méditerranéen
Novembre	FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER	Salon international des Techniques et Equipements Vitivinicoles et Arboricoles (SITEVI)
1 ^{er} -2-3 Nov.	Départ ESPLANADE	Grand prix des Cévennes
10-16 Nov.	SALLE DES RENCONTRES	Exposition sur les Relations avec les Pays du Tiers Monde
4-15 Nov.	SALLE RABELAIS	Rencontres méditerranéennes
11 Nov.	GRAMMONT	Grand Tournoi de Rugby des Jeunes
17 Nov.	SALLE DES RENCONTRES	« Assises Nationales du Mouvement SIONA »
19-22 Nov.	COMPLEXE MAIRIE	Journées internationales de l'IDATE
25 Nov. 6 Décembre	SALLES MAGNOL-AUGUSTE COMTE	Colloque sur la littérature maghrébine Exposition
Novembre	ITINÉRIANT	Opération Solidarité à partir du dispensaire polyvalent du Docteur Virapin
28-29-30 Novembre 1 ^{er} Déc.	SALLE MOLIÈRE SALLE DES RENCONTRES	Jazz dans la ville : Jazz Action Montpellier

30 Nov. 1 ^{er} Déc.	SALLE RABELAIS	Colloque d'ornithologie
Novembre	CATHÉDRALE	Messe en si mineur de Bach en l'honneur du tricentenaire de la naissance de Bach par les Chœurs de l'Enclous St François
Novembre		Montpellier raconte : Création T.Q.M., Michel Touraille, sur un texte F.J. Temple

DÉCEMBRE

10 Déc.	SALLE DES RENCONTRES	« Montpellier capitale de la tolérance et de la paix » : Campagne pour les libertés dans le monde
6-7-8 Déc.	SALLE RABELAIS SALLE DES RENCONTRES	Congrès de la Fédération Internationale des Villes organisatrices de Carnaval
24-25-26 29-30-31 Décembre	OPÉRA	Ciboulette Opérette de Reynaldo Hahn Création en version intégrale Direction musicale : Cyril Diederich

Sous réserve de modifications mineures

Légende : en bleu : manifestations du Millénaire en noir : organisées dans le cadre du Millénaire

A l'occasion du Millénaire de Montpellier B. Michel et les confiseurs de Montpellier ont créé l'écusson de Montpellier, les Côteaux du Languedoc et la cave de St Georges d'Orques lancent la Cuvée du Millénaire (15 février).

M Montpellier au quotidien

L'enfant, l'ordinateur et la vie

La transmission des connaissances reste le problème majeur de notre civilisation. Mais il est parfois difficile de concilier des programmes scolaires avec l'avancée rapide des techniques et des pratiques. Bien plus, parfois on assiste à des réactions de rejet. Lors de l'apparition des mini-calculateurs, bon nombre d'enseignants refusaient l'usage de ces appareils transformés en gadget dans leur classe. Il y avait pourtant là des possibilités d'approche mathématique différente, moderne, d'éveil aux phénomènes technologiques.



L'éveil des enfants aux réalités de l'informatique.

A plus d'un titre, l'approche de l'informatique est comparable. L'équipement de nos écoles primaires avec des micro-ordinateurs permettra l'éveil des enfants à la réalité de l'informatique dans la société, ses applications, sa portée dans l'élaboration des formes nouvelles de communication et de traitement de l'information. Bien plus, la nature même des programmes qui sont élaborés permet à l'homme de faire accomplir des tâches qui lui auraient coûté temps, argent, énergie.

La formation des maîtres, l'équipement des écoles.

Mais l'informatique devenue si importante exige que la formation des maîtres précède l'équipement des écoles. Pour 1984, la plupart des écoles de Montpellier qui ont fait la demande de micro-ordinateurs

dont l'équipe pédagogique comprenait des instituteurs formés ont été retenus.

Une classe sera équipée avec 12 micro-ordinateurs Thomson T 67-70 ; un moniteur (écran) et un robot pédagogique compléteront chaque poste de travail. Les CM2 des groupes scolaires et ceux des écoles environnantes viendront s'initier à l'informatique selon un programme élaboré en commun ; (Académie, enseignants, parents d'élèves).

Les écoles suivantes ont été retenues : école Condorcet, Jeu de Mail, La Martelle, Aiguelongue 1, les Prés d'Arènes, Le Petit Bard, Le Lez, Les Tours.

Dès le vote du Budget de la Ville 1985, des travaux d'installation seront entrepris dans ces écoles. Le matériel a été acheté grâce à une subvention de l'établissement public régional 56 % de l'achat, 44 % Ville de Montpellier ; 8 des 12 appareils de l'école Les Tours ont été achetés par le

Conseil Général, les 4 autres par le Comité de la Caisse des Ecoles.

L'informatique, un moyen de lutter contre l'échec scolaire.

C'est donc 8 classes équipées qui permettront une première approche de l'ordinateur et de l'informatique, par les élèves du CM2. Ils pourront découvrir en même temps les différentes applications pratiques de l'informatique, approcher le fonctionnement de l'ordinateur et les habitudes qu'il crée, et les difficultés qu'il y a à former un projet ainsi que la satisfaction de le réaliser. Mais si tous les élèves de CM2 sortiront d'ici 5 ans environ avec une connaissance de l'ordinateur, celui-ci

doit être, en priorité, mis au service des élèves qui ont des handicaps, ou qui trop nombreux sont déjà en condition d'échecs scolaires. En effet, il a été constaté que l'usage de l'ordinateur pouvait aider de façon importante ces élèves en difficulté : implantation en zone Z.E.P., plus tard classe de S.E.S. dans les quartiers les plus défavorisés.

La formation générale de la personnalité intellectuelle et affective de l'enfant recevra une aide précieuse, j'en suis sûr, par le développement de ces nouveaux moyens modernes et attractifs.

Jean OBERTI
Maire Adjoint Délégué
aux Affaires Scolaires

Le nouveau directeur de l'opéra est nommé

En remplacement de Bernard Richard, c'est Henri Maier qui a été élu à l'unanimité du jury pour diriger l'Opéra Municipal. Henri Maier, 39 ans, est l'actuel Directeur de l'Opéra Comique de Paris et dirige les concerts de musique de chambre ainsi que toutes les opérations extérieures de l'Opéra de Paris. Il a fait des études de droit, de chant et de musique et a débuté sa carrière à l'Opéra du Rhin, en tant qu'assistant au directeur administratif pour être directeur général à partir de 1980.

Pressenti pour la Direction de l'Opéra de Wiesbaden et de Francfort, il a préféré s'installer à Montpellier.

Bienvenue donc à Henri Maier, nouveau Directeur de l'Opéra de Montpellier. Nous souhaitons à ce personnage de renom une parfaite et rapide intégration parmi nous, et assurons-le d'ores et déjà de nos efforts pour une collaboration harmonieuse.

seront retenus, devront n'avoir aucun caractère marchand et révéleront le caractère de tâches exceptionnelles, limitées dans le temps, ne constituant pas vraiment une concurrence pour les entreprises ou pour les emplois permanents (exemples : débroussaillage, nettoyage de mobilier urbain ou d'édifices publics, inventaire de stocks, action en faveur des plus défavorisés, etc...).

Pour que cette première expérience soit compatible avec les possibilités d'encadrement des services et qu'elle réponde aux objectifs fixés, le Conseil Municipal a retenu le principe d'accueillir rapidement des stagiaires, dont le nombre et les tâches seront définis par une Commission.

Michel BELORGEOT
Maire-Adjoint
Délégué aux Affaires Sociales

Les travaux d'utilité collective à Montpellier

En vue de freiner le développement de l'inactivité chez les jeunes, le gouvernement a, parmi d'autres mesures, proposé aux collectivités locales, et aux associations ou fondations déclarées sans but lucratif, d'organiser des travaux d'utilité collective (T.U.C.).

Ces travaux sont ouverts aux jeunes de 16 à 21 ans sans emploi et qui ne bénéficient d'aucune action de formation initiale ou continue. La durée ne peut être supérieure à un an, ni inférieure à 3 mois.

Le temps consacré par les jeunes au travail d'utilité collective est de 80 heures par mois en moyenne sur la période du stage et de 20 heures par semaine, de façon à permettre aux intéressés de rechercher un emploi ou de suivre une formation complémentaire. Une indemnisation mensuelle principale de 1 200 francs est prise en charge par l'Etat.

En raison de la situation préoccupante de nombreux jeunes montpelliérains pour la plupart, issus de familles très modestes, il

nous paraît nécessaire que la Ville de Montpellier s'associe à cette forme d'action.

Nous tenons à préciser que, dans notre esprit, l'organisation de travaux d'utilité collective, n'a pas pour ambition de résoudre le problème grave du chômage, mais simplement d'atténuer les conséquences préoccupantes pour l'avenir qu'a sur les jeunes une inactivité prolongée. Il est indispensable de leur proposer une occupation même partielle leur permettant de s'insérer dans la société, et minimisant leur sentiment d'inutilité.

Ce n'est ni un emploi, ni une formation qui est proposée, mais une occupation utile, un début d'expérience professionnelle peut-être et, nous l'espérons, un cheminement vers une formation ou un emploi.

Il n'est pas question non plus, à travers cette formule, de priver les entreprises locales ou l'artisanat, de marché communal, ni de substituer cette forme de travail temporaire à des emplois municipaux à plein temps.

Les secteurs d'activité qui

AGORA D'ANTIGONE: L'ARCHI-PERFECTION

2 P à partir de 350.000 F
PRETS PAP
en cours d'attribution

COPRA
LA REFERENCE

BUREAU DE VENTE:
SUR PLACE ET ANGLE RUE BAUDIN-COMEDIE TEL. 58.52.58

SUPERMARCHÉS BRAVO

CARRIÈRES DE LA MADELEINE S.A.
Bureau 42-42.60
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78
Télex : 490919

Chantier R.N. 112
34750 Villeneuve-les-Maguelonne
Adresse Postale :
Boite Postale 1244
34011 Montpellier Cédex

Avenue des Moulins - MONTPELLIER

Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine

- La SERM participe au développement de la Ville de Montpellier et du District dans de nombreux domaines :
 - habitat
 - activités économiques
 - restauration immobilière
 - études de faisabilité
- Bureaux : 12 pl. du Nombre d'Or - Antigone
B.P. 9033 - 34041 Montpellier Cédex
☎ (67) 65.79.90

ab2i Méditerranée

BATIMENTS TOUT CORPS D'ÉTAT
INFRASTRUCTURES
ÉNERGIE — O.P.C.

Béziers — 13, rue Diderot — 34500
☎ (67) 49.13.66

Aix-en-Provence — Le Mansard
Av. du 8-Mai — 13090 — ☎ (42) 59.04.15

SUD CLOTURES

515, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Té. (67) 58.93.01

Spécialiste en clôtures de :
Tennis
Stades
Usines

N° Réf. Mairie/EDF/Armée/PTT/DDE

Mutuelle des Travailleurs de Montpellier

34, Av. G. Clémenceau - Montpellier - ☎ 58.58.68

- Gérée par les Mutualistes
- Près de chez vous
- Pour le droit à la santé pour tous.
- Tiers payant - Pas d'avance d'argent

Cotisation trimestrielle à partir de 500 F par famille

Permanences :
La Paillade - Centre social C.A.F.
mardi : 9 h - 11 h 30
vendredi : 13 h 30 - 16 h

CONTRAT DE GROUPE dans les Entreprises

Partez au ski les yeux fermés.

Montpellier-Bourg-St-Maurice. La voiture des neiges.

Fermez les yeux, détendez-vous, la voiture des neiges roule pour vous. Vous voulez passer une semaine à la neige, c'est idéal, vous partez le vendredi soir pour arriver le samedi matin tout frais pour attaquer les pistes à Bourg-Saint-Maurice. Vous prenez la correspondance pour votre station favorite. Vous pouvez repartir le samedi soir vous êtes chez vous le dimanche matin.

Pour voyager les yeux fermés, pour gagner deux jours de ski, réservez votre nuit dans la voiture des neiges, appelez votre gare ou votre agence de voyage.

ALLER	DÉPART MONTPELLIER 23 h 53	ARRIVÉE BOURG ST MAURICE 8 h 31
RETOUR	DÉPART BOURG SAINT MAURICE 22 h 08	ARRIVÉE MONTPELLIER 5 h 31

RESERVATION OBLIGATOIRE



TRAVAUX PUBLICS

45 Route de la Pompignane
B.P. 35
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
☎ 79.48.97

URBAT CONSTRUIT MONTPELLIER

des villas et des appartements terminés

1. LES MAS DU CRES

Avenue de la Tramontane - Le Crès.
Villas type 5 - PAP ou PC.

2. LES MAS DE LA MARTELE

Avenue de Monsieur Teste à Montpellier, près de « Super M ».
Villas type 4 - PC.

3. L'ERASME

Rue de Bugarel à Montpellier, près du parc Montcalm.
Des appartements de standing, 4 à 5 pièces en PC.

des villas et des appartements en cours de réalisation

1. MONTPELLIER VILLAGE

Route de Lavérune à Montpellier, à quelques minutes du centre-ville.
Des villas de 4 à 6 pièces, en PAP.
Des appartements du studio au 4 pièces en PAP, dans des résidences de 2 ou 3 étages.

2. Dans le quartier d'avenir de Montpellier, au calme et entouré de verdure,
Rue de Saint Priest par l'Avenue du Père Soulas, de petites résidences :

- LE PARC

Des appartements du 2 au 5 pièces, en PC

- LE JARDIN DU PERE SOULAS

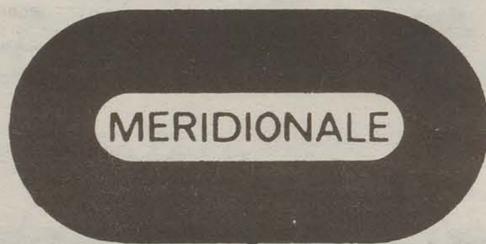
P1 et P2.

3. A l'Aiguelongue, rue de la Roqueturière, la BELLE AIGUELONGUE,
dans un quartier privilégié.

Des villas de 3 à 5 pièces en PC.

Des appartements du studio au 3 pièces dans des résidences sur 2 étages maximum en PC.

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

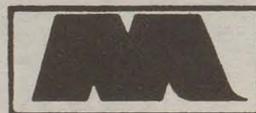


Bâtiments et Travaux publics

Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 64.44.40

S.O.M.E.L.
Société
Méditerranéenne
d'Electricité
Société Anonyme
au capital de 950.000 Francs
Réseaux
électriques aériens
Souterrains MT-BT
Poste de
transformation
Eclairages publics
Réseaux P.T.T.
aériens-souterrains
Les Coutaux
Route Départementale 116 E
34430 Saint-Jean-de-Vedas
☎ (57) 42.76.70
(5 lignes groupées)
Centre de travaux
du Roussillon
Rue Jean Baptiste Biot Z.I. Nord
06000 Perpignan ☎ (68) 52.79.16

ENTREPRISE



MAZZA

RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements
☎ 21.21.21

CERT architectures
et techniques

Réhabilitation en logements occupés
Maîtrise d'œuvre clés en mains
Plans et montages financiers
Missions d'ingénierie M1
qualité à l'OPQIBI

CERT 1 rue Joubert - 34000 Montpellier
☎ (67) 66.10.40

M Montpellier au quotidien

Le programme le Richemont inauguré le 11 janvier 1985

La Municipalité de Montpellier, la Société Héraultaise de Construction, les Entreprises et les habitants ont inauguré ensemble l'immeuble du Richemont, situé aux franges du quartier Croix d'Argent - Mas Drevon. Cela a permis à Raymond Dugrand de faire le point sur la situation du logement social à Montpellier.

La construction sociale

On ne le rappellera jamais assez, en 1978 le déficit des logements sociaux sur la Ville était un des plus graves de France. Comparativement à deux villes de même structure, Dijon et Renne, la proportion des logements n'étaient en effet que de 13 % à Montpellier, contre respectivement 18 et 27 % !

Un effort considérable était donc à faire, mais à la condition de bâtir de façon différente, selon un urbanisme moderne, prévoyant les espaces réservés pour les équipements, mettant en place les espaces verts et banissant de façon définitive les tours et les ghettos.

Or, sept ans après, les premiers résultats de cette politique se font sentir puisqu'on a procédé à la construction de près de 2 500 logements sociaux. Le chiffre atteignant pour la seule année 1984 les 700 appartements.

Bien entendu, ces réalisations se sont faites dans plusieurs quartiers de la ville, à la Paillade, au Mas Drevon, à la Bouisse, au Val de Croze. Mais c'est surtout vers l'Est afin de rééquilibrer la ville, à la Pompignane, à Antigone, à la Rauze, à Tournez et au Richemont, que l'effort a été entrepris sous la forme de plusieurs ensembles de 60 à 120 logements.

La Société Héraultaise

Elle a été avec l'O.P.A.C., un des instruments privilégiés de la politique du logement social de la Municipalité. Cette Société d'Economie Mixte faisant appel aux capitaux publics, mais également à ceux de la Caisse d'Épargne et de la Caisse d'Allocations Familiales, a en effet réalisé en 7 ans, 780 logements dans les années 1982-1983. Elle a à elle seule induit en 1982-1983 un marché de plus de 20 milliards d'anciens francs (624 appartements construits en 2 ans).

Ses réalisations les plus spectaculaires sont évidemment celles de la Pompignane (Le Chapeau Rose, Les Pastourelles, Les Sablons), à Antigone (Le Nombre d'Or), à La Rauze (Les Métairies) mais également au Richemont, sur l'Avenue Villeneuve d'Angoulême.



L'immeuble du Richemont

Cette réalisation est tout à fait symptomatique de la politique municipale. Il s'agit en effet d'un ensemble de 52 logements situés à proximité d'un important groupe scolaire, pourvus de larges balcons et de loggias et tout à fait représentatif d'un art de vivre méditerranéen. Il a été réalisé selon un système constructif (Sté Dumez) et la règle qui a présidé à sa réalisation pourrait s'énoncer ainsi : « construire de meilleure qualité et moins cher pour résoudre les problèmes ».

Grâce en effet à la collaboration active des différents secteurs de la construction (architecte, maître d'ouvrage, bureau d'études, entreprises) grâce également à la très large motivation des salariés et enfin par une maîtrise rigoureuse du chantier, tant en ce qui concerne les matériaux utilisés que leur mise en oeuvre, le coût de sa construction a pu être très notablement abaissé.

Cet immeuble, aux très fortes qualités esthétiques, acoustiques et énergétiques, n'est en effet revenu qu'à 3 500 F le m², soit seulement à 94 % du prix de référence habituel ! Les habitants, très nombreux à l'inauguration, nous ont d'ailleurs assuré que cette forte productivité n'avait nullement engendré une diminution de la qualité de la vie.

Il fait en effet bon vivre au Richemont.

Raymond DUGRAND
Président de la Société
Héraultaise

M

Montpellier face aux intempéries

Le début du mois de janvier a été spécialement marqué par une vague de froid peu commune pour la région.

La période de froid a commencé aux alentours du 4 janvier avec - 6,8° pour culminer le 9 janvier avec une température de - 11,8°. Il faut remonter à l'hiver 1963 où, le 5 février, le thermomètre est descendu à - 17,8°, pour connaître des périodes de froid aussi longues. De plus, le week-end du 12 au 13 janvier, une couche de neige a recouvert Montpellier. Face à ces intempéries, les services de la Mairie ont réagi pour répondre dans l'instant aux problèmes posés.

Le Secrétaire Général de la Mairie a mis en place auprès de la Direction des Services Techniques, dès le 4 janvier, une « cellule d'interventions d'urgence ». Cette cellule, s'est réunie depuis lors tous les jours afin de mettre en place les mesures qui s'imposaient.

Plan de déneigement

Le week-end du 12-13 janvier, la chaussée était blanche. Aussitôt, une intervention a été engagée pour dégager les grands axes, et les endroits accidentogènes très fréquentés, les écoles et les bâtiments publics. 100 tonnes de sel ont été immédiatement réparties, les voies bus et les entrepôts de la SMTU ont été dégagés. Le lundi matin, dès 5 heures, une tournée particulière pour l'éclairage public, la circulation des bus a été lancée. Des équipes de cantonniers ont été réparties en ville aux points névralgiques. Le stock de sel était immédiatement reconstitué.

Les écoles

Certaines écoles ont été touchées par le froid, notamment celles dont les sanitaires sont installées à l'extérieur ; aussitôt les services techniques sont intervenus. Quant au chauffage pour les écoles où le maintien des températures intérieures posait problème (Pape Carpentier, Petit Bard), les services techniques sont intervenus de façon permanente (y compris le week-end) pour vérifier systématiquement les appareils électriques et pour faire les réfections partielles des câblages.

De plus, de l'antigel a été versé dans les cuves à fuel (400 litres dont le stock a été immédiatement reconstitué).

Entre le samedi et le lundi, 35 interventions ont eu lieu, 7 véhicules et 1 camion citerne, 14 personnes sont venues renforcer les équipes habituelles. Enfin, 3 classes de l'école Duruy ont été transférées.

L'eau

Tout d'abord, il faut noter qu'il n'y a eu aucune coupure d'eau sur le réseau, car celui-ci est enterré suffisamment profondément dans le sol (1 m de profondeur) pour éviter le gel, seules les installations de surface ont été touchées. Deux équipes ont travaillé 24h sur 24h pour résoudre ces problèmes. La production a été assurée grâce au captage très profond de la Source du Lez dont la température reste constante. Les seuls problèmes qui se sont posés se sont situés au niveau des compteurs ; en huit jours, ce sont 500 compteurs qui ont été remplacés et les services sont intervenus le plus rapidement possible. Les services ont veillé particulièrement à l'alimentation des hôpitaux, des cliniques, n'hésitant pas à transporter les personnes en hémodyalyse à l'hôpital.

BREVES

Aux propriétaires d'animaux

Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux doivent respecter la réglementation en vigueur, à savoir :

- tous les chiens circulant sur la voie publique doivent être munis d'un collier sur lequel figurent le nom et l'adresse du propriétaire,
- il est interdit de laisser vaguer les animaux dans les rues, les places, les halles et marchés ainsi que dans les parcs et jardins. Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et en zone urbaine.

Ces mesures s'appliquent de façon obligatoire, la non-observation de ces règles est passible de sanctions pénales. En effet, les chiens circulant sur la voie publique présentent un danger pour la sécurité et l'hygiène publique, et font l'objet de nombreuses plaintes auprès de la Mairie. Nous vous rappelons par ailleurs, que la responsabilité civile et pénale des propriétaires d'animaux est engagée en cas d'accidents.

Rappelons cependant qu'il est très dangereux de réchauffer son compteur au moyen d'une flamme. Il faut le protéger contre le froid (paille, chiffon, ou utiliser de l'air chaud), et surtout en période de froid, laissez toujours couler un filet d'eau. Ceci est très important car une grande partie des interventions se sont faites « après le compteur » dans le domaine privatif. Veuillez à protéger vos canalisations.

Au Zoo

Les animaux sont particulièrement sensibles au froid et notamment au manque d'eau. En période de grand froid, ils consomment autant d'eau qu'en plein été. Une série de mesures a été mise en place :

- une équipe a été placée avec une citerne, pour approvisionner en eau les abreuvoirs et casser la glace,
- des abris de paillage, des litières fraîches et sèches ont été construits,
- 200 flamants (les plus blessés) ont été recueillis en relation avec la Direction Départementale d'Architecture et Environnement.

Ainsi, grâce au plan d'urgence mis en place et grâce surtout au travail incessant (jour et nuit, week-end compris) des services municipaux, la Ville de Montpellier a pu faire face à la quasi-totalité des problèmes posés.

Indéniablement, il s'agit là d'un bon point pour nos services municipaux.



BCEOM FRANCE
259, Avenue de Melgueil
34280 LA GRANDE MOTTE
Tél. : (67) 56.90.40

Un bureau d'étude international
au service du développement régional

urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports
aménagement littoraux

20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études

collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier
aménagement de la basse vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du canal du Rhône à Sète - mise en valeur du milieu lagunaire
réhabilitation de la décharge de Maurin

Travaux publics
Revêtement de routes
Terrassements-Démolition
Exploitation carrière

entreprise JOULIÉ et Fils

Rue des Barrys
B.P. N° 4
34660 Cournonsec

☎ (67) 85.01.13
85.00.08



COUVERTURE CHAUFFAGE PLOMBERIE

P. CHAMBLANT et Cie

Correspondant étranger :
LE CAIRE/EGYPTE

Classification : 5 étoiles

16 rue BECCARIA - PARIS XII^e - 344.54.31 +
Télex 210023 OGTEL Code 621

La Rauze

Une nouvelle école, un nouvel art d'enseigner

Quartier de la Rauze : lorsqu'il y a 8 ans nous proposons au Conseil Municipal l'urbanisation de la maille de la Rauze, personne ne se doutait de la croissance de ce quartier aussi vite. Elle est en effet passée de 200 à 1000 habitants.

A nouveau quartier et nouvelle équipe municipale : nouvel art d'enseigner.

gnant d'utiliser les méthodes pédagogiques les plus modernes. On sait en effet que si la rénovation de l'enseignement passe véritablement par le renforcement de l'acquisition des connaissances, elle suppose également que soit instauré un ensemble de méthodes relationnelles de qualité entre bien entendu les maîtres et leurs élèves, mais également entre l'école et les parents, l'école et le quartier.

Or, c'est ce qui va être très facile à réaliser à l'école de la Rauze. Implantée, face à un stade remarquablement équipé et directement ouverte sur la future place de quartier de Saint Hilaire, elle pourra en effet bénéficier de tous les contacts humains et sociaux nécessaires à l'épanouissement des enfants.

Bien entendu, pour que ce système puisse fonctionner, cela suppose de la part des responsables - maîtres, parents d'élèves, associations - une réelle perception de leurs responsabilités. Mais à voir la façon dont s'est déroulée l'inauguration de l'école, on peut sur ce point être largement rassuré.

Les parents d'élèves qui ont pris la parole ont déclaré vouloir être totalement présents. Les enseignants, lors de la visite des différentes classes nous ont fait part de leurs premières réalisations pédagogiques. Le Directeur et la Directrice ont évoqué avec grande pertinence les futurs développements de l'école.

C'est enfin au son d'un orchestre de chambre, dirigé par le Directeur et dans les ravissements de la musique du 18ème siècle, que se termina cette exceptionnelle inauguration.

Bon vent à l'école de la Rauze et au quartier !

Raymond DUGRAND
Conseiller Général 5ème Canton
Maire-Adjoint

Jean OBERTI
Maire-Adjoint

La rentrée de la Jeune Chambre Economique de Montpellier

Les Jeunes Chambres Economiques Françaises (JCEF) ont été créées en France en 1952 au lendemain de la guerre, aujourd'hui, elles regroupent 8 000 membres. A Montpellier, la Jeune Chambre Economique a fait sa rentrée au mois de décembre. C'était l'occasion de présenter son action.

But

Le but de la Jeune Chambre Economique, mouvement international est de prendre des responsabilités civiques ; ouverte aux jeunes citoyens de 18 à 40 ans, issus de toutes catégories professionnelles, son rôle est de se pencher sur des problèmes concrets et quotidiens. C'est un laboratoire d'idées et d'actions dont l'ambition est de servir la cité, c'est-à-dire de découvrir à l'individu dans ses différents comportements (de chef de famille, de consommateur, de spectateur) sa véritable dimension de citoyen intéressé au bien public. Responsabiliser les individus.

Fonctionnement

Chaque membre fait partie d'une commission pour mener à bien un projet qui doit tenir compte des besoins de la communauté. « La Jeune Chambre Economique veille à améliorer la cité, en recensant les besoins les plus urgents ».

A Montpellier, plusieurs commissions fonctionnent sous la présidence de Françoise Simonnet, avocate.

Junior entreprise : faire vivre durant une année à des lycéens l'expérience de la micro-entreprise, avec la fabrication d'un objet conçu et commercialisé par eux (réalisation d'un tire-bouchon pour droitier et gaucher au lycée agricole et constitution d'une SARL).

Agro-Alimentaire : défi de l'an 2000 : liaison agriculture locale et recherche industrielle.

Jumelage avec la Jeune Chambre Economique de Heidelberg : une manifestation en mai 1985.

Handicapés et voile : permettre aux handicapés de faire de la voile avec un bateau conçu spécialement par eux.

Artisan et art dans la rue : organiser des manifestations permettant au public de faire connaissance avec les techniques artisanales (Foire à l'artisanat sur l'esplanade).

M Montpellier au quotidien

Jumelage Voyage en chine 85

Comme tous les ans, le Comité de Montpellier des Amitiés Franco-Chinoises organise un voyage en Chine que se déroulera cet été du 11 au 29 juillet.

Plus spécialement conçu pour les montpelliérains, en raison du jumelage de notre ville avec CHENG DU, il est bien entendu ouvert à tous ceux qui aiment et s'intéressent à la Chine.

Les étapes importantes sont : Pékin, Shanghai, Suzhou, Cheng-Du, Guilin, Canton, Hong-Kong. Profitant des relations privilégiées qui lient Montpellier et la capitale du Si Chuan, et forts de l'expérience réussie de l'année dernière, les A.F.C. ont mis sur pied un voyage personnalisé. Le séjour à Cheng-Du sera relativement prolongé par rapport aux circuits habituels, pour permettre aux participants d'approfondir tel

ou tel aspect de la vie économique, sociale ou culturelle de la Chine et du Si Chuan en particulier. Dans ce but, nous essayerons d'établir les contacts et d'organiser les rencontres nécessaires, sans pour cela laisser de côté l'aspect touristique de ce pays aux si grandes richesses.

Le prix de ce voyage est fixé à 18 500 francs au départ de Paris.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Comité de Montpellier des Amitiés Franco-Chinoises : Local : 2, rue Girard (pres du Musée Fabre) 34000 Montpellier

Permanence : le vendredi de 16 à 18 heures.
Téléphone : Yvonne Boisson - 27.42.39
J.Marie Gairaud - 92.25.07

Une Foire Internationale à Cheng-Du

La province du Sichuan en Chine organise dans la ville de Cheng-Du, jumelée avec Montpellier une grande Foire Internationale, à laquelle sont invitées les entreprises régionales et locales.

Cette manifestation se déroulera en avril 1985. Sous la conduite du principe « de l'ouverture à l'étranger et de la prospérité à l'intérieur », la province du Sichuan ouvre ses portes, elle accueillera les entreprises et les compagnies qui viendront établir des relations de coopération économique, technique et commerciale au Sichuan.

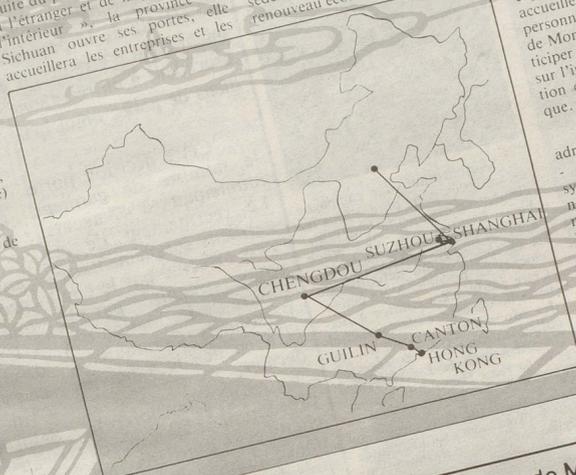
La province du Sichuan possède de larges perspectives de développement économique sur la base

de riches ressources naturelles, de l'industrie, de l'agriculture, des conditions de circulation très améliorées ainsi qu'un marché de cent millions d'habitants. Les besoins notamment en matière de mécanique électronique, industries légères, textiles, soies, chimie, pharmacie, constructions, métallurgiques et commerces.

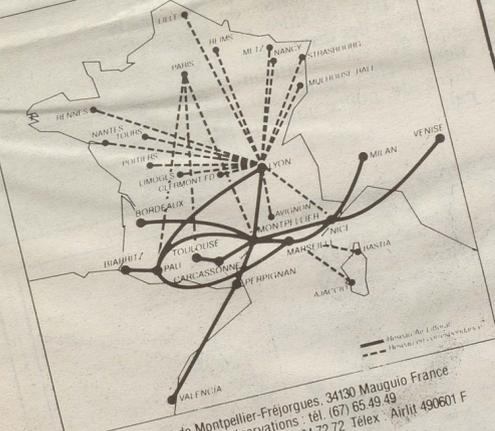
En qualité de ville jumelée, la capitale du Sichuan, Cheng-Du accueillera particulièrement les personnes du milieu économique de Montpellier qui voudront participer à cette foire pour discuter sur l'investissement et la coopération de développement économique.

Si vous êtes intéressés, adressez-vous, soit à :

- Bureau d'organisation économique de la coopération économique internationale - chambre de commerce - 305-307, 34 rue de Fouquie, Sichuan - Tél. 33147 - 33148.
- Télex : 60133 CHJI CN, Correspondants : He Xiao Shong - Wang Yu Xiao.
- Soit : Bureau des Affaires étrangères de Cheng-Du 156, rue de Yang Shi, Sichuan - Tél. 26501.



AIR LITTORAL



Aéroport de Montpellier-Fréjorgues, 34130 Mauvoisin France
Service réservations : tel. (67) 65 49 49
Services administratifs : tel. (67) 64 72 72 Télex : Airliq 490601 F

Si demain vous voulez mieux profiter de votre argent...

Venez aujourd'hui chez nous parler "Placements".



CAISSE D'EPARGNE
le bon conseil au bon moment.
54.48.00

Entreprise de Maçonnerie et Rénovation de Monuments Historiques



Louis NAZON
Entrepôt Avenue Villeneuve d'Angoulême

Villa des Tilleuls n° 774 34000 MONTPELLIER
Tel : 79-60-89

SANTAIRE LANGUEDOCIEN

Yves ANDRES

100, rue des Gours - Lot Plein Soleil
34100 MONTPELLIER
☎ (67) 27.66.72

Plomberie - Sanitaire
V.M.C. - Climatisation
Génie Climatique

PRETS P.A.P.
MAISONS 3 - 4 ET 5 PIECES AVEC GARAGE ET JARDIN

le Hameau de Piville
quartier de la pompienne
rue de piville
34100 MONTPELLIER
Tel (67) 64.12.79

le mas de Bellevue
rue du comte de nœr
rue de socré
la paradié
Tel (67) 45.22.02

le hameau des GREZES
27 maisons individuelles dans un quartier très calme

visitez dès aujourd'hui nos maisons et appartements décorés
Tel(67) 66.38.44

Casino

Pour régler tous vos achats avec ou sans crédit

Centre Commercial - Montpellier - Autoroute - Sortie Sud

Géant Casino

et sa Cafétéria

avec la carte C. :

- plus de chèques
- plus d'argent
- plus de temps perdu aux caisses
- 3 caisses rapides réservées

carte C

COMPTANT EN COMPTÉ
4631 002 410814
Expire à fin 11/84
Membre depuis 1982 MONTPELLIER
M DUVAL JEAN PAUL

L'IMMOBILIER EN P.A.P.

Le Mas du Tigon
L'IMMOBILIER CONÇU COMME UN SERVICE

LA MAISON DU G.S.I.C.

DEMEAGEMENTS

TAILLEUR industrie

REGIONAL NATIONAL INTERNATIONAL

EFFICACITE

Personnel qualifié
Véhicules adaptés
Service personnalisé

SE.I

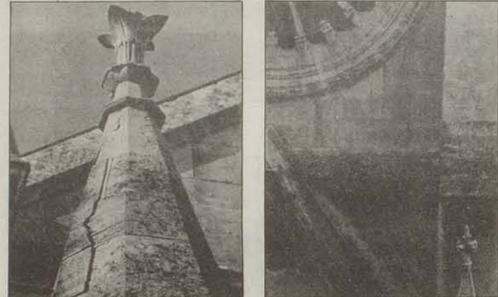
EMBALLAGE INDUSTRIEL
MEMBRE AGRIE N° 46

SECURITE

Personnel qualifié
Véhicules adaptés
Service personnalisé

Le point sur l'Eglise Sainte Anne

L'église Sainte Anne, fait partie de la silhouette de Montpellier ; du plus loin que l'on aperçoit Montpellier, le clocher de Sainte Anne se distingue. C'est un symbole dans la vie des montpelliérains. Aujourd'hui, l'église Sainte Anne est en mauvais état, des brèches sont ouvertes et au mois de décembre, une pierre est tombée du haut de cette construction. Faisons le point.



Les déficiences du bâtiment

L'église Sainte Anne présente deux sortes de désordre.

Tout d'abord, les éléments ornementaux extérieurs s'effritent et peuvent chûter : c'est un problème général que l'on retrouve sur l'ensemble des édifices de cette époque (consacrée en 1872), des travaux d'entretien habituels des services répondent à ce type de déficience.

D'autres part, des désordres d'ordre structurels, donc plus importants et plus graves, ont été mis à jour récemment. Ils touchent principalement la base du clocher, entre la porte d'entrée et le beffroi des cloches, ils ont donné lieu à de multiples campagnes de restauration. La flèche proprement dite étant dans un bon état général de structure. D'autres désordres existent également dans la nef et le chœur.

Les actions engagées - Les études.

Il faut tout d'abord savoir que cet édifice n'est pas un édifice classé, et qu'il est dans un état de relatif abandon puisque un seul office religieux se déroule le dimanche matin.

Aujourd'hui, une campagne est en cours pour purger tous les éléments d'ornementations instables. D'autre part, une étude approfondie qui vise à déterminer si la consolidation définitive du clocher est possible, a été lancée. Cette étude a été confiée à Bernard Voinchet, architecte en chef des Monuments Historiques, en collaboration avec le service Départemental de l'Architecture et les services Techniques Municipaux.

A partir de cette étude, la Ville se déterminera sur l'avenir de l'église Sainte Anne (restauration, ou démolition en conservant le chœur de l'église et le clocher).

La sécurité.

Les services municipaux sont intervenus, il n'y a donc plus de péril imminent d'écroulement, le danger provenant surtout des possibilités de débris d'ornements. Un barrage de sécurité a été mis en place tout autour de l'église, des échafaudages sont construits pour permettre une osculation détaillée des parements.

L'office religieux du dimanche matin est maintenu. Pour en savoir plus, la suite dans nos prochains numéros.

La sécurité dans les quartiers

Assurer toujours d'avantage la sécurité des Montpelliérains est une volonté clairement exprimée depuis 1977 par le Député-Maire, Georges Frêche et son Conseil Municipal. Dès 1983, la ville décidait de créer un corps de gardiens de police municipale, répondant ainsi à l'attente de la population. Un renforcement conséquent vient d'être décidé en ce début d'année 1985, en procédant à un recrutement complémentaire de 34 gardiens de police municipale.

Cette décision porte le nombre de gardiens municipaux à 47 agents. Le recrutement de ces gardiens supplémentaires s'est effectué par le concours organisé par le Centre de Formation des Personnels Communaux et a eu lieu le 4 janvier dernier.

Afin d'améliorer la prévention et de rapprocher ces gardiens de police municipale au plus près des habitants, il a été décidé d'ouvrir dans les quartiers quatre bureaux annexes au Commissariat Central du centre ville qui désormais sera installé dans un local municipal sur la Dalle du Triangle.

Cette politique d'ilotage qui s'effectuera en collaboration étroite avec les Services de Police Nationale permettra de rapprocher la police des

administrés et de mieux répondre à leurs préoccupations.

Quatre bureaux annexes s'ouvriront donc progressivement dans les quartiers :

- Paillade Nord au rez-de-chaussée de la Tour II des Tritons,
- au Mail de la Cité Saint-Martin,
- au quartier Tastavin Lemasson sur un terrain à usage de parking situé avenue Pedro de Luna,
- au quartier Gely Figuerolles à proximité de la Maison pour Tous La Guirlande.

Nous aurons l'occasion dans un prochain article de revenir de façon plus détaillée sur ces nouvelles dispositions ainsi que sur les attributions réelles de ces gardiens de police municipale.

BREVES

Une statue du Maréchal Juin à Montpellier

En prolongement de la campagne nationale qui permet de financer le monument inauguré à Paris en 1983, une souscription régionale a été lancée fin novembre par l'érection d'une statue du Maréchal Juin à Montpellier.

A la peine et au sacrifice en 1940 avec ceux de Belgique - Lille Dunkerque, le Général Juin, a conduit l'Armée d'Afrique à la victoire en Tunisie en 1943 et en Italie en 1944, rétablissant avec éclat le prestige de nos Armes et rendant possible le débarquement de Provence.

A travers un grand chef qui fut en 1952 le premier Maréchal de France de cette guerre, l'hommage concerne ses soldats ainsi que les Françaises et Français qui, après avoir connu le désastre et l'occupation, ont été les bons artisans de la Libération comme du « rebondissement de la France dans l'Histoire » au cours des 30 années qui ont suivi.

Il convenait donc d'y associer la France méridionale et comment mieux le faire qu'à Montpellier, grande ville centrale du Midi qui a accueilli en 1962 un très grand nombre de rapatriés et l'Ecole Militaire de Cherchell.

En décembre, la générosité des donateurs - à qui la Délégation de l'Hérault du comité Juin exprime sa vive gratitude - a permis de faire la moitié du chemin.

Un dernier effort restant donc à faire pour atteindre l'objectif prévu, inauguration de la statue en mai prochain au parc Montcaumon où a lieu chaque année la Fête de l'Infanterie, il est fait appel à tous ceux, particuliers, collectivités, entreprises, qui n'auraient pas fourni leur contribution.

Les dons sont à faire parvenir aux : R.P. - E.A.I. 34057 Montpellier Cedex - par chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de : « Comité Maréchal Juin Délégation Hérault » - ou par virement postal : C.C.P. Montpellier 959 - 69 - K

Transports de l'an 2000

Au mois de septembre 1984, s'est tenue à Montréal une conférence internationale dont le thème était les transports de l'an 2000. La Ville de Montpellier avait été invitée à présenter lors de cette conférence, les efforts réalisés par la ville dans ce domaine. Alain Bosc, Conseiller Municipal et Conseiller Général, a donc fait une communication extrêmement remarquée lors de cette manifestation.



du faible gabarit des voies, de son extension importante. Aramis offre une souplesse d'exploitation et son potentiel de développement permet au mieux d'appréhender le futur.

Des études avancées : reposant sur des enquêtes sondages débouchant sur un plan de déplacement urbain, sur l'étude des flux des transports en commun, sur l'étude des modes de transports en commun (autobus, trolleybus, tramway, métro léger type Aramis).

Au regard de ces éléments techniques, et sous réserve de la qualification du projet par la RATP, la mise en place du système Aramis est prévue pour la prochaine décennie.

Cette intervention a été signalée dans de nombreuses revues professionnelles.

Alain BOSC
Conseiller Municipal
Administrateur de la SMTU

En effet, depuis plusieurs années, Montpellier est en pointe dans ce domaine :

- avec le système d'aide à l'exploitation qui doit être mis en service en 1985 et qui mettra notre ville à la pointe de la régulation d'un réseau d'autobus grâce à la double combinaison de l'électronique et de l'informatique,
- avec le dénivelé de la Comédie qui prépare l'aménagement du centre urbain de l'an 2000 en prenant en compte la complémentarité de l'automobile et du transport collectif,
- avec le projet intermédiaire de transport en site propre autobus entre la Paillade et le Centre Ville prévu pour 1988 et qui préfigure Aramis.
- avec le projet Aramis qui seul a su répondre aux diverses exigences tant de performance que d'encadrement compte tenu de la structure ancienne de la ville et

Exposition Mécanique à boule avec Pierre Andès

L'Association « Jouons en ludothèque » et l'Association « Musée des quatre jeu » se sont réunies pour organiser avec la Ville de Montpellier et le Musée Fabre une exposition du 4 au 23 mars 1985, avec les oeuvres de Pierre Andès (Mécanique à boule).

Cette exposition se déroulera au Musée Fabre à l'Atelier pour enfants. L'exposition Mécanique à boule associe la création à l'activité ludique. Elle se propose de faire découvrir au public les différentes possibilités de manipulation d'une boule à travers un support et une structure en bois.

L'utilisation de ces mécaniques est simple mais leur jeu est différent, varié, étonnant, suivant le parcours de la boule. Comme le dit le créateur, redécouverte de lois physiques élémentaires... pesanteur, accélération, transformation de mouvements, régénérent et réjouit.

Au cours des trois semaines d'exposition, une équipe d'animation des deux associations assurera l'accueil, la visite et pour les écoles le suivi pédagogique de l'action. Cette exposition sera l'occasion :

- d'organiser une table ronde en présence de l'artiste sur le jeu et la création,
- de mieux faire connaître les ludothèques et les musées pour enfants par des panneaux d'animation,
- d'organiser une journée régionale des ludothèques.

Ouverture de l'exposition au public mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 14h à 17h.

Accueil des écoles de Montpellier et des groupes en semaine sur rendez-vous.

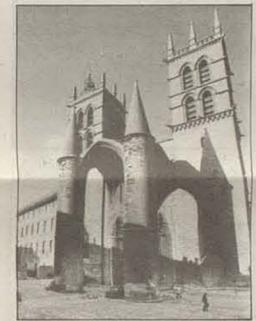
Contact le mardi après-midi, le jeudi après-midi à la ludothèque Saint Martin - Tél. 65.32.70

Cathédrale Saint Pierre

La Ville de Montpellier a offert à l'Evêché une subvention de 97 500 francs pour la cathédrale Saint Pierre.

Cette subvention est exceptionnelle, puisque contrairement aux églises, les cathédrales ne relèvent pas de la compétence de la commune.

La Ville a donc subventionné l'éclairage de la nef et de la rosace. « Ce geste traduit la volonté de la Municipalité de contribuer à la mise en valeur du patrimoine qui fait notre fierté, personnellement, j'y suis très sensible... ». C'est en ces termes que Monseigneur Roucairol a remercié le Député-Maire de son action.



BREVES

Gratuité des transports urbains pour les invalides de guerre

Peuvent prétendre à cette gratuité :

- les invalides de guerre titulaires d'une pension d'invalidité de 85 % minimum ;
- les invalides de guerre titulaires d'une pension d'invalidité de 50 % à 80 % dont la carte d'invalidité est revêtue de la mention « Station debout pénible ».

Le Député-Maire de Montpellier informe les personnes intéressées résidant dans la commune de Montpellier uniquement, que le titre de transport gratuit leur sera délivré par le bureau des Affaires Militaires, guichets 11 et 12 au rez-de-chaussée de la Mairie (Polygone) à compter du 07 janvier 1985 sur présentation de leur carte d'invalidité et de la carte de gratuité délivrée pour 1984.

Les invalides de guerre qui demanderont cet avantage pour la première fois devront se munir d'une photographie d'identité, de tout document prouvant qu'ils résident sur la commune de Montpellier ainsi que leur carte d'invalidité de guerre.

Centre d'Animation Culturelle du Quartier Saint François

Aux amoureux des voyages, aux férus de culture régionale, à ceux qui sont curieux de tout, le Centre Culturel du Quartier Saint François propose : Les Soirées de la Découverte, mardi 12 février 1985 à 21 h - 22 Bd. de Strasbourg.

Ne manquez pas les « Enfants jumeaux du Rhône » Salle chauffée, Grand écran. Participation aux frais libre.

Une hausse limitée des tarifs municipaux

Nous avons défini pour l'année 1985, une politique tarifaire en accord avec notre politique sociale et notamment le plan solidarité mis en place dès janvier.

Les tarifs municipaux n'augmenteront que de 3 ou 4 % par rapport à l'an dernier, selon les secteurs considérés.

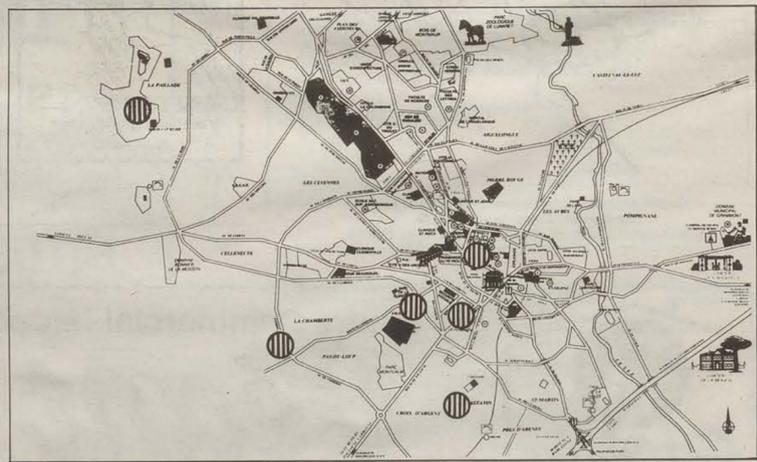
Ainsi, en limitant ces tarifs à un niveau inférieur à l'inflation, nous soulageons le budget des ménages. Par ailleurs, notre politique fiscale dans le cadre de nos options de recherche de solidarité, a pour objet d'accroître l'aide aux familles les plus défavorisées. Notre politique tarifaire basse, des services rendus à ces familles (crèches, repas, loisirs) en est un des éléments essentiels.

De plus, par ce biais, la Ville de Montpellier, s'associe et con-

court aux objectifs du Gouvernement afin de ramener le taux de l'inflation à un niveau identique à celui de nos partenaires européens.

A titre d'exemple :

- pour les crèches, le tarif hebdomadaire CAF est de 374,00 F ;
- le prix des repas dans les écoles primaires est fixé à 13,10 F, ce tarif est dégressif en fonction du quotient familial ;
- le prix pour l'entrée des enfants de moins de 14 ans dans les piscines pour 10 tickets : 45,75 F ;
- le montant de l'inscription au Conservatoire est fixé à 268 F.



CATAVE Centre d'Applications des Techniques Audio-Visuelles et Electroniques
77, rue Michel Ange 34000 Montpellier - ☎ (67) 63.29.47
VENTE - LOCATION - MAINTENANCE - ETUDES

- de tous systèmes audiovisuels
- de tout matériel vidéo
- de moyens professionnels de communication
- fabrication sur demande

Spécialiste des équipements des Associations et Collectivités Locales

ISOBAT
Isolation - Cloisons sèches
Plafonds suspendus
Menuiserie aluminium

Z.A. Nord Laverune
34430 St Jean de Vedas
☎ (67) 27.27.02

ENTREPRISE SARIVIERE S.A.
Pépinières
Allée paysagée à MAURIN
18, rue de la Bandido, 18
MONTPELLIER
Tél. : 92.15.01

- Horticulteur
- Fleuriste
- Paysagiste

MES MENUISERIE EBENISTERIE SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier Tél. : (67) 42.49.67

J'AIME

SUPER



Avenue de Lodève à MONTPELLIER-CELENEUVE

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 22 h.



CONTRATS ENTRETIEN
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO-TELEPHONE

Chaîne gaz recommandée par GDF

EAU
GAZ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Entreprise B. BRUNO
Siège et Bureaux : 19 rue Durand 34000 MONTPELLIER
Tél. : 58.80.73

CLINIQUE CLEMENTVILLE
Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie

25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.85.54

servigel

restauration
collectivités
demi gros

marché gare n° 15
Z.I. - boîte postale 1085
34000 Montpellier
☎ (67) 92.29.31

Realisation - **DEROMEDI**
SONEGERIM vous propose

LA GUIRLANDE
du T2 au T5
Rue de Font-Carrade
à Montpellier
DU STUDIO
AU 5 PIECES

Un programme exceptionnel
par son emplacement,
ses prestations
et ses prix

les collines d'estanove
- Prestations luxueuses -
- Piscine-Tennis -

PRETS
CONVENTIONNES
LANCEMENT
NOUVELLE
TRANCHE
sonegerim
Téléphone :
(67) 58.93.70

PRETS
CONVENTIONNES
PRÊTS FERMES
PRÊTS CONVENTIONNES
sonegerim TEL (67) 42.74.55



SOLEG

Société Languedocienne d'Entreprise générale
Entreprise de bâtiment et de travaux publics
S.N.C. au capital de 2 750 000 Francs

Siège Social : 1, rue Cité Benoît
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 64.49.24

sommon
GLACES
A RAFRAICHIR

Avenue du Marché Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.29.60

SACS 3 Kg
BARRES 25 Kg

Direction Opérationnelle des Télécommunications

Le téléphone à la carte Enfin, il est arrivé.

Les premiers « Publiphones à cartes » ont été installés à Montpellier devant les Bureaux de Poste de Rondelet et de la Préfecture. Toutes les cabines situées sur les principaux points de passage au cœur de la ville : Place de la Comédie, rue de la Loge, seront progressivement équipées avec ces nouveaux appareils.

Le Téléphone à la Carte, c'est le téléphone sans argent,

c'est la liberté et la sécurité totales, c'est ne plus jamais avoir se soucier de pièces de monnaie, c'est pouvoir téléphoner partout, de jour ou de nuit, en France ou vers l'étranger.

Pouvoir téléphoner sans argent, c'est la sécurité = même sans un centime sur soi, on n'est plus jamais isolé, on garde le contact avec qui l'on veut.

Pouvoir téléphoner sans argent, c'est la simplicité et la facilité. Des appareils sûrs, pratiques et fiables permettant à tous, enfants, personnes âgées ou handicapées, de téléphoner dans n'importe quelle situation, même la nuit.

Le Téléphone à la Carte, c'est le téléphone au plus juste prix

Pouvoir téléphoner sans argent, c'est ne plus jamais risquer d'être coupé en cours de communication faute de pièces ; c'est ne plus jamais trop payer faute d'avoir la petite pièce nécessaire.

Pouvoir téléphoner sans argent, c'est pouvoir contrôler sur le publiphone le coût de la communication en cours.

Comment téléphoner sans argent

A proximité des cabines équipées d'un publiphone à cartes, en principe à moins de 100 mètres, vous trouverez toujours un point de vente de cartes chez un revendeur agréé par l'administration : débits de tabacs, kiosques à journaux, bars, commerçants, et dans tous les bureaux de poste.

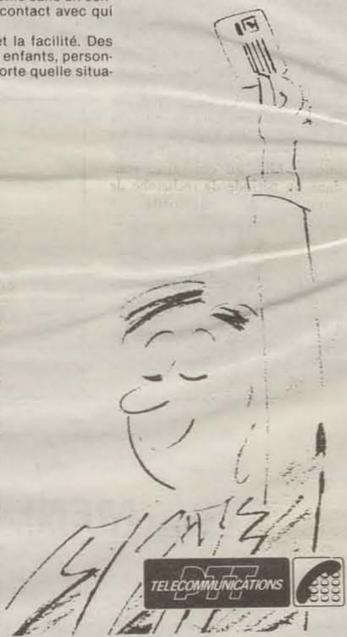
Deux modèles sont en vente : l'une au prix de 30 F pour 40 taxes à 0,75 F ; l'autre au prix de 90 F pour 120 taxes à 0,75 F.

Dès à présent, achetez une carte à téléphoner pour vos enfants, pour chacun des membres de votre famille.

Le téléphone, c'est utile, c'est pratique, c'est la sécurité.

Le téléphone à la carte, c'est la liberté et la sécurité. Si vous êtes abonné au téléphone, vous avez aussi la possibilité d'obtenir une carte de crédit. La carte « Télécommunications » existe sous 3 options : option 1 : internationale, option 2 : nationale, option 3 : société.

Cette carte vous permettra de passer des communications téléphoniques **sans paiement** par l'intermédiaire d'une opératrice à partir de n'importe quel poste d'abonné ou de n'importe quelle cabine à pièces.



TELECOMMUNICATIONS

Tremplin au talent

Françoise Lewis, sculpteur



Françoise Lewis est installée à Montpellier depuis peu. D'origine française, elle a vécu dès l'âge de 18 ans en Angleterre où elle s'est mariée, a eu des enfants.

C'est en Angleterre qu'elle a fait son éducation artistique, aux Beaux-Arts. Elle s'intéresse tout de suite aux volumes, aux formes dans l'espace. A cette époque, elle résiste aux pressions du courant en vogue. C'est l'époque où les professeurs rejetaient l'art académique. Elle, au contraire, était dans un période de recherche de forme, de méthode à



« l'ancienne », (la ciselure pratiquée à la renaissance en Italie sur bronze la fascine). Cela fait maintenant dix ans qu'elle consacre à la sculpture, et elle a beaucoup produit de pièces. Pour elle, ce passage à Montpellier est le signe d'un renouveau. Auparavant, à ses débuts, ses œuvres étaient plus sombres, plus tourmentées ; aujourd'hui, les formes sont plus nettes, plus sobres, les couleurs plus ensoleillées. Peut être, est-ce dû à son envie d'aller vers un climat plus clément.

Oeuvres plus lisibles d'un premier abord. Car pour elle, l'art doit être compris et apprécié de tous. En tant que sculpteur, Françoise est naturellement concernée par la forme et la matière, mais la principale caractéristique de son art réside dans les sensations opposées engendrées par ses sculptures quand elles sont vues sous différents angles.

Françoise apprécie le bronze, matière noble si il en est, mais qui est un travail très onéreux. Cela

suppose aussi de s'entendre parfaitement et d'avoir totalement confiance avec un fondeur - la recherche d'osmose - Le travail sur bronze permet une subtilité, une chaleur, une patine inégalable.

Au départ, par curiosité envers un matériau nouveau, Françoise s'est mise à travailler ses sculptures en résine, procédé pratique, intéressant, peu coûteux. Aujourd'hui, nombre de ses œuvres sont réalisées en résine mais son rêve, c'est de couler en bronze. De plus, certaines de ces pièces sont conçues pour être « monumentales » pour remplir un espace, et pourtant légères dans cet espace, entre ciel et terre.



Les tensions que l'on ressent sont des tensions intérieures, qui provoquent l'émotion chez l'observateur. C'est un travail vivant, réel même si parfois il est un peu perturbant. Aujourd'hui, ses œuvres prennent sérénité, elles sont moins théâtrales, les émotions sont retenues, cachées, reflétant une inté-

riorité profonde. Peut-être à l'image de sa personnalité plus épanouie. Actuellement, à Montpellier, elle recherche un fondeur avec qui elle pourrait collaborer étroitement ; le climat, et surtout les personnes l'inspire. « Contrairement à Manchester où chacun vit un peu enfermé, ici les gens sont dehors, ils sont beaux, cela me donne une impression de grouillement, de mouvement et je crois que cela ne sera pas sans incidence sur mon travail d'artiste ». De plus, Françoise a longtemps travaillé seule, elle ressent aujourd'hui le besoin d'échanger, de collaborer avec des artistes de sa profession.

A son actif, elle a de nombreuses expositions en Angleterre. Souhaitons-lui de trouver un terrain d'accueil puisque pour elle, l'art est fait pour être vu et partagé.



RAMBIER immobilier
toutes transactions immobilières
9, bd du Jeu-de-Paume
34000 Montpellier
☎ (67) 60.55.33+

IBM FRANCE
en LANGUEDOC-ROUSSILLON
C'EST

- 2500 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
- 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
- 260 personnes embauchées en 1982 et 1983
- 1000 emplois de sous-traitance dans la région

C'EST AUSSI :

- une production de haute technologie dont 80 % est exportée
- une participation importante à la vie régionale
- un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.

IBM

Usine de la Pompignane Montpellier



SCREG MEDITERRANEE

TOUS TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT
REVÊTEMENTS SPÉCIAUX
LIANTS HYDROCARBONES
TENNIS

83 route de Montpellier
B.P. 98

34202 SETE

— Tél. (67) 48.63.14 —

Chemin des Pattes
JUVIGNAC
34000 MONTPELLIER CEDEX

— Tél. 75.17.75 —

JB ENTREPRISE JEAN BELMONTE
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
maçonnerie générale
3, Impasse Vivaldi - 34920 Le Crès - ☎ (67) 70.36.24

COLAS

MIDI - MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.000.000 F

DIRECTION MIDI-LANGUEDOC
Z.I. de la Lauze
34430 - SAINT-JEAN-DE-VEDAS
☎ (67) 42.56.99 Tél. : 480 260

Travaux publics
Routes et aérodromes
Voies - réseaux divers
Enrobés
Revêtements spéciaux

Travaux privés
Lotissements
Sols industriels
Aires de jeux
Tennis clés en main

bec

Travaux Publics
Génie Civil
Bâtiments Industriels

BEC FRERES S.A.
B.P. 10 - 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES
Tél. : (67) 40.40.40 - Télex 480288



Chaque mois
sur cette page,
l'actualité
du Millénaire.



De l'Art et des Mécènes. Montpellier au XIX^e siècle

Le grand jeu de piste du Millénaire



Il y a quelques mois, je présentais dans ces colonnes le dossier pédagogique « Montpellier - 1000 ans d'histoire ».

Ce dossier a rencontré un accueil si favorable qu'un nouveau tirage de 5000 exemplaires (après les 18000 exemplaires du premier tirage) a été effectué.

Ainsi, non seulement les élèves des classes de CM1, CM2, 6ème, 5ème du District détiennent le dossier, mais aussi l'ensemble des enseignants du District, des classes maternelles aux classes terminales. En outre, dans chaque centre de documentation de collège ou bibliothèque d'école ont été déposés un certain nombre d'exemplaires du dossier. La sensibilisation à l'histoire de notre ville pourra donc ne pas être le seul privilège des enfants de CM1, CM2, 6ème, 5ème en 1985, mais être réalisée sur la base de ce dossier d'autres années si les enseignants le désirent.

Ce dossier pédagogique remis aux élèves au mois d'octobre dernier, ne se voulait pas être seulement un instrument d'approche de l'histoire de Montpellier et un instrument de lecture de l'exposition d'histoire urbaine (Musée Fabre, avril, juin 1985), mais aussi un instrument de jeu.

Le jeu sera un formidable jeu de piste dont la préparation est commencée et auquel pourront participer toutes les classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème des écoles et collèges du District de Montpellier.

Afin que puissent participer à ce jeu de piste toutes les classes qui le désireraient, il y aura en fait quatre jeux de piste : les 17, 18, 20 et 21 juin 1985, de 10h à 16h30.

Le projet pédagogique d'ensemble implique la connaissance du contenu du dossier pédagogique, importante pour la réussite des épreuves du jeu.

L'équipe de préparation du jeu souhaite également que dans la mesure du possible, les classes participant au jeu aient visité l'exposition d'histoire urbaine. L'espace urbain sera utilisé au maximum (rues, monuments, certains établissements). En effet, la première épreuve du jeu se réalisera dans le quartier de l'enfant, lui faisant mieux connaître son quartier. Les épreuves suivantes seront réparties le long d'un parcours du centre ville. La SMTU a accepté de prendre en charge gratuitement le transport des enfants et de leur enseignants des écoles et C.E.S. au centre ville.

Le Peyrou, l'Esplanade, la place d'Antigone deviendront des lieux de pique-nique où maîtres et

élèves s'arrêteront au milieu de la journée.

Pratiquement, il apparaît important que les groupes d'enfants participant au jeu ne dépassent pas la quinzaine, il est donc prévu deux groupes d'enfants par classe. Ceci suppose la participation outre des enseignants, de quelques parents accompagnateurs.

L'idée générale du jeu est de faire découvrir un espace de proche en proche sur la base d'indications fragmentaires ou énigmatiques, voire d'un fléchage codé, voire par informations données sur « minitels ».

L'avancement du jeu se fera par stations où se dérouleront des épreuves permettant de passer à l'étape suivante.

Mais je ne donnerai ici ni exemple d'épreuves physiques, ni exemple d'épreuves intellectuelles, ni exemple d'épreuves pouvant s'intégrer dans un travail collectif, au risque de déflorer le grand jeu de piste du Millénaire.

Nous espérons passionner non seulement les enfants montpelliérains et du District, mais aussi les adultes qui les accompagneront ou tiendront les diverses stations-épreuves.

Il est encore temps pour les enseignants qui n'auraient pas inscrit leur classe au jeu de piste, de le faire auprès du Service Animation Millénaire de la Ville de Montpellier (Mme Bizet - Hôtel de Ville).

La préparation de ce jeu de piste est l'occasion de faire travailler ensemble les mouvements de jeunesse de la ville, quelques hauts techniciens du jeu de piste, des enseignants, des historiens, des responsables de la SMTU, des Télécommunications et même du Crédit Lyonnais qui fournira foulards et tee-shirts nécessaires aux enfants. Ce type de travail en commun, inhabituel, est à lui seul une des retombées positives du Millénaire, mais il y en a bien d'autres...

Christine LAZERGES
Professeur à l'Université
de Montpellier I
Conseiller Municipal
Déléguée au Millénaire



Montpellier Ville d'art. C'est évident à parcourir ses rues bordées de demeures du XVII^e ou du XVIII^e siècle : hôtels particuliers s'ouvrant sur des cours ombragées, escaliers ajourés où l'art du bâtisseur culmine. Art de la pierre que les montpelliérains de l'Ancien Régime, les GIRAL, les DONNAT, mais aussi les Maréchal, Pitot, D'Aviler à côté de maîtres plus obscurs, ont hérité de leurs ancêtres du Moyen Age, ceux qui avaient bâti le monastère St Benoît - St Germain, devenu depuis la Faculté de Médecine et la Cathédrale St Pierre avec son porche à nul autre pareil. Art des orfèvres aussi, ces argentiers célèbres dont quelques trop rares chefs-d'oeuvres ont survécu et que conservent jalousement quelques musées (américains entre autre). Art des peintres enfin, qu'ils soient « Ymagiers », médiévaux ou peintres attachés à l'Académie Royale, montpelliérains comme les Raoux, les Ranc, les Vien, les Bourdon, et dont nos musées ou nos églises portent témoignages.

A l'aube du XIX^e siècle pourtant la ville n'a pas de véritable musée encore, malgré le rôle que s'est efforcé de jouer la Société des Beaux-Arts, à partir de 1779, en créant des cours, en réunissant des collections, et en organisant des expositions. La Révolution fut bien loin de tout vouloir détruire. Elle eut le soin de constituer un « Dépôt » où regrouper les oeuvres des églises ou des couvents, qui fut baptisé *Museum* en l'An VI, et reçut une reconnaissance officielle de l'Etat en Fructidor an XI (1802), lors du premier envoi, en tout une trentaine de tableaux provenant des collections de l'Ancienne Académie de peinture. Cependant son existence est encore précaire et il n'existe pas de bâtiment spécifique pour abriter ces collections, qui « échouent » à l'Hôtel de Belleval, place de la Canourgue, lorsque la mairie s'y installe en 1816.

Grâce à un homme le goût des arts va se réveiller de même que la conscience d'un patrimoine public artistique pour mettre en valeur, à protéger. François Xavier FABRE est le premier donateur, mot plus pudique que notre actuelle appellation de

mécène, mais qui rejoint la même idée de désintéressement au service de la collectivité. F.X. Fabre, peintre, montpelliérain, ayant vécu une grande partie de sa vie à Florence et qui se voit, en 1824, à la mort de sa maîtresse la Comtesse d'Albany, hériter des collections de la Comtesse et de celles d'Alfieri (dont la Comtesse avait elle-même hérité). A cette date Fabre regagne Montpellier, et fait don à la ville d'une grande partie de ses collections.

La donation Fabre est accueillie avec reconnaissance. La ville fait frapper une médaille en l'honneur du Baron Fabre, et entreprend de créer un véritable musée pour abriter la collection. Elle achète un hôtel en bordure de l'Esplanade afin que l'intégralité de la collection offerte par Fabre puisse être abritée. Le donateur demande à la ville de pourvoir à son logement dans le musée lui-même dont il assurera sa vie durant les fonctions de conservateur. F.X. Fabre surveille de près les travaux de transformation de l'Hôtel Massilian, dont les plans ont été exécutés d'après ses vues. En 1828 le musée est achevé, les collections installées.

Une lithographie du temps nous restitue l'aspect de ce premier Musée avec son accrochage serré, et la foule des curieux qui l'envahit « un dimanche », car nul doute que le premier mérite de Fabre ait été de donner à voir au montpelliérains, de former le goût de nombreux amateurs d'art... et de susciter de prestigieuses donations telles celles de Creuzé de Lesser qui offre deux statues de Houdon au Musée, puis celle de Valedau.

C'est en 1836 que le cabinet d'amateur de Valedau, ancien agent de change parisien, entre au Musée. Il l'enrichit d'une très belle série d'oeuvres de l'école hollandaise, flamande, de tableaux de Greuze, sans compter les dessins et aquarelles. Déjà le Musée Fabre attire les voyageurs, les touristes. Stendhal s'y arrête en 1838, même s'il ne porte pas un jugement indulgent sur la conception du musée et de son accrochage, mais n'a-t-il pas sur Montpellier une opinion « singulière » ?

Par testament, Fabre lègue le reste de sa collection au Musée, en 1837, ainsi qu'une somme d'argent.

Fabre, Valedau, Collot, arrive enfin BRUYAS ; en 1868, Alfred Bruyas, l'ami de Courbet, de Delacroix, de Tessaert, offre modestement quelques uns des chefs d'oeuvres de la peinture mondiale : « J'ai le bonheur - écrit-il - de posséder divers tableaux de nos meilleurs peintres contemporains et comme j'ai toujours pensé que les oeuvres de génie appartenant à la postérité doivent sortir du domaine privé pour être livrées à l'administration publique, je viens aujourd'hui offrir ma galerie à la ville de Montpellier, voulant ainsi concourir dans la mesure de mes forces au développement du progrès artistique. » Le musée s'enrichit grâce à ce mécène de (quatorze) Courbet, d'une dizaine de Delacroix, de quelques Géricault.

Ainsi, Montpellier possède de superbes collections qui font de son Musée un des plus riches en région.



Bruyas malade par Courbet.

Endroit tranquille où le regard mélancolique de Bruyas suit le visiteur, de tableaux en tableaux, personnage superbe et romantique hanté par le reflet, saisi par la personnalité de ses peintres portraitistes ; endroit magique où plus tard vient rêver, méditer un jeune homme appelé Paul Valéry, sensible à la plastique et à l'acidité picturale d'une Sainte Agathe, jeune Martyre au charme gracieux.

Donateurs encore, les parents de Frédéric Bazille, qui ont laissé au musée les beaux témoignages du talent du jeune peintre : natures mortes, ou jeune fille dans la lumière vive du ciel languedocien.

Ainsi André Joubin, conservateur honoraire du Musée Fabre, pouvait-il écrire en 1929 : « ... Le Musée de Montpellier est un Musée dû tout entier à des donateurs... L'oeuvre accomplie jusqu'ici est si belle qu'elle mérite de survivre. Il ne faut pas que la grande tradition des mécènes montpelliérains disparaisse. » (1)

A suivre
Georges Frêche

(1) André Joubin, *Le Musée de Montpellier, Peintures et Sculptures, Coll. Publiques de France, memoranda, Paris, 1929*